

# Duppigheim

*Plus proche de vous !*

bulletin municipal



NUMÉRO

n°78

JUILLET

## SOMMAIRE

Le mot du maire	3
L'équipe municipale	4
Travaux	6
Knorr	11
Commune	13
Enfance	16
Environnement et écologie	18
Finance	22
Lien social	23
Vie associative	23
Travaux	24
Urbanisme	25
Maternelle	28
École élémentaire	29
Périscolaire	31
Fit'nbaïla	34
Gymnastique	34
AAPPMA	35
Judo Club DUPPIGHEIM	37
Football USLD	40
Tennis Club DUPPIGHEIM	42
Amis Boulistes	44
Fer à Cheval	44
Cercle de Yoga	45
Amicale Sapeurs Pompiers	46
Chorale	46
Cercle de l'oiseau	46
Duppigheim Qualité Vie	47
La paroisse	49
Don du sang et covid-19	50
Histoire et patrimoine	51
L'arboriculture	52

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi | 9h-12h

| 14h-16h *sur rendez-vous*

Mardi | 9h-12h et 14h-19h

Mercredi et vendredi | 9h-12h

### CONTACTEZ-NOUS

Standard | 03 88 50 80 29

Secrétaire générale | 03 88 49 63 72

Service de l'urbanisme | 03 88 49 16 33 / 06 61 91 60 10

Service État civil et population | 03 67 29 05 02

[mairie@duppigheim.fr](mailto:mairie@duppigheim.fr)

### SUIVEZ-NOUS

[www.duppigheim.fr](http://www.duppigheim.fr)



## INFORMATIONS UTILES

### SECOURS

#### NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

#### POLICE MUNICIPALE

06 34 56 97 74

[police.pluri.communale@duttlenheim.fr](mailto:police.pluri.communale@duttlenheim.fr)

ou contacter la mairie

au 03 88 50 80 29

#### GENDARMERIE

2 rue de Séné - 67118 Geispolsheim

03 88 68 61 62

### MÉDICAL

#### INFIRMIÈRES

6 rue de la Chapelle - DUPPIGHEIM

**PHILIPPE Catherine**

06 75 15 75 17 / 03 88 49 11 97

**MANNE Henriette**

06 32 24 80 37

#### CABINET MÉDICAL DES DOCTEURS

**ARIA Laurence et MAIRE Didier**

6 rue de la Chapelle - DUPPIGHEIM

03 88 50 88 94

#### DENTISTE

**D' Yves BASS** - 03 88 50 72 38

20 bis rue des Prés - DUPPIGHEIM

#### MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

**DECK Florent et HEGGEN Johan**

03 67 07 61 70

45 rue du Général de Gaulle

DUPPIGHEIM

#### ASSISTANTE SOCIALE

**JUNG Delphine**

13 rue des Alliés - 67120 Molsheim

Sur RDV au 03 68 33 89 25

[delphine.jung@bas-rhin.fr](mailto:delphine.jung@bas-rhin.fr)

### ÉDUCATIF

#### GROUPE SCOLAIRE

##### ÉCOLE MATERNELLE

18B rue de la Gare - 03 88 50 71 21

##### ÉCOLE PRIMAIRE

18C rue de la Gare - 03 88 50 86 80

##### PÉRISCOLAIRE « LA CABANE »

18B rue de la Gare - 03 88 50 88 29

#### BIBLIOTHÈQUE

[bibliotheque@duppigheim.fr](mailto:bibliotheque@duppigheim.fr)

Mercredi 9h30 à 11h30

*(à partir de septembre)*

Samedi 9h30 à 11h30

### PRATIQUE

#### AGENCE POSTALE

Tél. 03 88 50 83 93

Lundi au vendredi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h et 14h-19h

#### DÉCHETTERIE (mardi et samedi)

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

#### RAMONEURS

**Brandl et Knipper** - 03 88 31 12 73

**Alain Hoffmann** - 06 24 97 12 38

20A rue du Maréchal Leclerc

67120 Duppigheim

#### CONSULTATIONS JURIDIQUES

Veillez contacter la mairie

Bulletin municipal édité par la Commune de Duppigheim

Dépôt légal JUILLET 2021

Directeur de publication : Julien HAEGY

Comité de rédaction : Julien Haegy, Véronique Elo, Laetitia Falempin, Stéphane Hoffer,

Lionel Weiskopf, Audrey Deschler, Ralph Salchow, André Thomas, Michèle Gaudenzi

Crédit photo de couverture : Jean Schmitt

Conception graphique et réalisation : O+ Graphisme / Duppigheim



### **Chers Duppigheimois et Duppigheimois,**

Cela fait désormais un an que j'ai l'honneur de diriger notre belle commune dans un contexte singulier car l'épidémie de COVID limite nos rencontres et les moments conviviaux. Fort heureusement, avec l'arrivée de l'été et la progression de la vaccination, nous pouvons à nouveau enlever les masques, retrouver nos proches et reprendre une vie presque normale tout en veillant à respecter les gestes barrières, par solidarité pour les plus fragiles et pour limiter le développement de cette maladie.

Localement, d'autres sujets d'inquiétudes existent. Malgré nos recours juridiques et la médiatisation de notre combat, notre village voit désormais le GCO se terminer et l'aire de service se dessiner. Pour autant, nous resterons déterminés à faire entendre la voix des habitants et nous continuerons à la porter le plus loin possible pour préserver du mieux que nous le pourrons la qualité des habitants.

Economiquement, certaines nouvelles ont été très douloureuses pour nos concitoyens. Ainsi, le groupe UNILEVER a annoncé, sans ménagement, la fermeture du site KNORR, laissant plus de 261 salariés dans une situation difficile. Depuis lors, nous œuvrons activement, en concertation avec les partenaires sociaux et politiques, à la poursuite d'une activité sur le site et à aboutir au réemploi de ces travailleurs. Parallèlement, une autre entreprise duppigheimoise souhaite déménager pour s'installer, avec près de 80 salariés, dans l'extension de la zone d'activités « l'Activeum » située à Dachstein. Cette situation, inhérente à la vie économique des entreprises, affectera inévitablement la

situation financière de notre commune. En effet, les deux tiers de nos recettes proviennent des sociétés implantées à Duppigheim dont KNORR représente le deuxième contributeur.

Cette situation exceptionnelle va conduire à un effet de ciseaux budgétaires dans lequel le montant des produits diminue, notamment par la baisse des dotations de l'Etat et des recettes des entreprises en raison de la COVID, et concomitamment, le montant des charges augmente en raison, d'une part, de celles relatives au fonctionnement des nouvelles installations de la zone de loisirs et, d'autre part, des remboursements des emprunts de plus de 6 millions d'euros nécessaires au financement des 13 millions d'euros d'équipements sportifs, scolaires et périscolaires. Les années à venir constitueront indubitablement un défi pour nous tous et nous devrons plus que jamais compter sur notre esprit d'initiative et notre solidarité pour préserver l'équilibre financier de notre commune. Pour autant, je reste confiant et je sais pouvoir compter sur l'esprit de responsabilité de nos concitoyens ainsi que sur l'attractivité de notre village. En effet, notre commune possède de solides atouts qui attirent les entreprises ainsi que des prestations et services de qualité notamment au travers des infrastructures scolaires et des nombreuses installations sportives, uniques pour une collectivité de cette taille. Ce dynamisme se traduit par une population rajeunie et renouvelée conduisant à la pérennisation de la 3<sup>ème</sup> classe de maternelle, à l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe d'élémentaire ainsi qu'à la création d'une an-

nexe au périscolaire pour la cantine afin de répondre à la demande croissante des familles. Les associations, malgré une année difficile, ont su se renouveler dans leur pratique afin de garder le contact avec les adhérents et de continuer à jouer leur rôle fondamental dans la vie sociale des duppigheimois. Pour entretenir ce dynamisme, la commune a souhaité reprendre l'organisation, avec l'aide des associations volontaires, du forum des associations qui se tiendra à la fin du mois d'août.

Ce sera une formidable occasion de faire connaître aux habitants, nouveaux ou anciens, la diversité de nos associations et leur créativité pour développer de nouvelles activités.

Nos projets, piste cyclable avec l'Euro-métropole, rénovation de l'ancienne synagogue, marchés de producteurs locaux...avancent et se concrétisent même si les projets publics demandent toujours des délais relativement longs.

Malgré cette vitalité villageoise, porteuse d'espoirs, nos concitoyens se sont largement abstenus à l'occasion des élections départementales et régionales. Alors, plus que jamais la tâche des élus de proximité sera de rétablir cette confiance démocratique en nous montrant à l'écoute avec efficacité et intégrité comme nous le faisons depuis une année.

Notre équipe continuera à être présente pour vous et avec vous et nous nous réjouissons d'avance de pouvoir vous rencontrer et échanger à nouveau.

En attendant, je vous souhaite de passer de très bonnes vacances.

**Julien Haegy**



# MAIRIE | ÉQUIPE MUNICIPALE

## UNE ÉQUIPE MUNICIPALE QUI SE STRUCTURE ET TRAVAILLE COLLEGIALEMENT

Notre équipe municipale composée à 95% de nouveaux élus a eu à tout découvrir et s'est attelé à apprendre en quelques mois : la gestion des ressources humaines (recrutement, entretiens annuels, promotion...), la gestion financière d'une collectivité territoriale (règles de comptabilité publique...), les règles d'urbanisme (permis, PLU...), la prise en compte des préoccupations de nos concitoyens, la concertation avec les services de l'Etat, les écoles mais également les associations et enfin la nécessité d'assurer la sécurité et la santé des habitants. Les restrictions sanitaires relatives à la COVID n'ont pas facilité notre tâche rendant plus complexe la tenue de réunions. Pour autant, avec persévérance, nous avons mis en place progressivement une organisation de travail, innovante à Dupigheim, collective et transparente, avec pour principes premiers l'information, la recherche de l'intérêt général et le respect de la légalité.

### Un comité de pilotage hebdomadaire ouvert à tous les élus

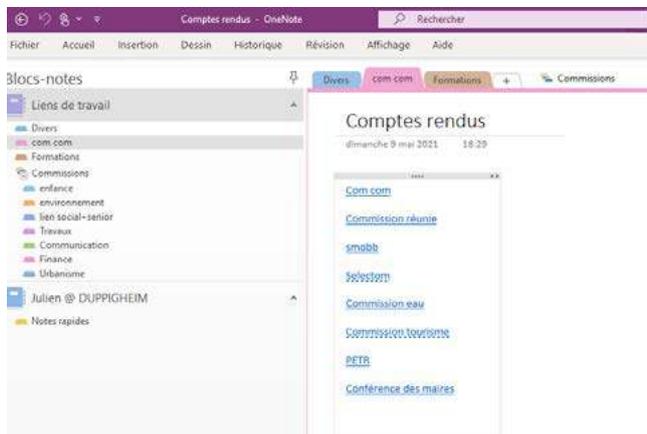
C'est ainsi que la majorité des décisions structurantes s'effectue collectivement à l'occasion d'une réunion hebdomadaire des élus qui se tient tous les mercredi soir prenant la forme d'un comité de pilotage.

Elle réunit prioritairement, le Maire, les adjoints et les élus bénéficiant d'une délégation mais elle est également accessible à tous, en présentiel ou en visioconférence.

Avant chaque réunion, un ordre du jour collaboratif est adressé aux élus qui peuvent librement l'amender via un fichier informatique partagé afin d'y voir traité tout sujet impliquant une décision.

Au cours de cette réunion, les décisions structurantes sont

prises, avec un vote le cas échéant, et les tâches sont attribuées aux différents élus selon leur champ de compétence ou leur appétence.



Elles sont ensuite consignées dans un fichier de suivi partagé et accessible par tous les élus. Ces tâches font ensuite l'objet d'un échange à l'occasion de la réunion hebdomadaire afin d'en suivre leur réalisation.

À l'issue de la réunion, un compte rendu est adressé à tous les élus qui sont ainsi informés des décisions qui ont été prises.

### Une information partagée entre tous les élus et une répartition des rôles clarifiée

Afin de permettre à tous les élus d'accéder aux différentes informations (urbanisme, enfance, travaux, formation...) un fichier partagé a été mis en place comportant des liens vers les principaux dossiers, répertoires afin de permettre à tous un même niveau d'information quelle que soit la situation et la disponibilité de l'élu.

En outre, un autre fichier partagé permet d'identifier rapidement les missions et attributions permanentes



Madame  Monsieur Nom - Prénom :

Fonction et collectivité :

Tél. (pour joindre rapidement l'élu.e en journée) :

Adresse personnelle :

E-mail (pour toute correspondance et envoi des documents) :

FORMATION	DATE	CHOIX
Le conseil municipal : organisation, fonctionnement, compétences	30/01/2021	
Les relations entre communes et associations	06/02/2021	
Responsabilité de la commune et des élus-és	12/06/2021	
Maire de l'intercommunalité : une réussite	06/11/2021	
Actualité législative : création de la Collectivité Européenne d'Alsace et principe de différenciation	23/01/2021	
La commune et la législation foncière	13/02/2021	
L'intervention économique des collectivités territoriales	11/03/2021	
Gérer les manifestations éphémères (fêtes locales, fêtes foraines, marchés aux puces...)	10/04/2021	
Gestion vertueuse des espaces verts et des espaces forestiers	17/04/2021	
L'action sociale des communes et intercommunalités	15/05/2021	
La commune et l'école	25/05/2021	
La commune et le périscolaire	02/10/2021	
Les communes et les intercommunalités face au changement climatique	12/06/2021	
Conduire un projet culturel sur son territoire	19/06/2021	
La commune, l'intercommunalité et la vie	18/09/2021	
La gestion du patrimoine communal	02/10/2021	
Prévenir la délinquance	09/10/2021	
Développer le tourisme, les bonnes pratiques	13/11/2021	
Comprendre les marchés publics à procédures adaptées	27/03/2021	
Analyser les candidatures et les offres : enjeu majeur des marchés publics	10/04/2021	

mais également ponctuelles de chaque élu afin que les services administratifs et les autres élus sachent qui est responsable de quoi.

### Un encouragement à la formation

Les élus sont fortement incités à se former auprès des principaux organismes que sont l'ATIP et l'IPAG. C'est ainsi que près de 75% des élus ont d'ores et déjà suivis une formation parmi plus de 40 choix possibles sur des thématiques tels que « Le conseil municipal : organisation, fonctionnement, compétences », mais également « Gérer les manifestations éphémères (fêtes locales, fêtes foraines, marchés aux puces...) », « Optimiser la commande publique, les bonnes pratiques en la matière », « Chercher et gérer des subventions en fonction de ses projets » et « Gérer la communication institutionnelle de sa collectivité »...

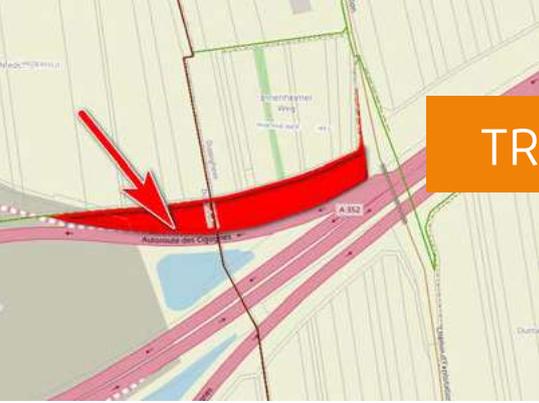
Par ailleurs, les élus sont régulièrement invités à suivre des webinaires sur divers sujets telle que « la gestion de la Trame Verte et Bleue ».

### Un fonctionnement ouvert et régulier des commissions





# TRAVAUX | LE GCO ET SES PROJETS CONNEXES



## Les mesures pour amoindrir l'impact du GCO sur le bien être des Duppigheimois.

### La qualité de l'air :

Pour ce faire, nous avons écrit à SOCOS (VINCI), rencontré la sous-préfète et le Président de la CEA et obtenu l'appui de la députée, Madame WONNER.

Ainsi, la CEA et la sous-préfecture ont été très sensibles à nos demandes relatives à la mise en place d'une campagne de mesure de la qualité de l'air ainsi que sur la possibilité de réduire la vitesse sur certaines parties d'autoroute dont celle qui a été rétrocedée à la CEA à savoir l'A35.

Un appui technique mais également financier reste désormais à formaliser.

Du côté des communes avoisinantes, une réunion va se tenir afin de retenir un prestataire chargé de procéder à 5 campagnes de mesures de la qualité de l'air qui s'étaleront de 2021 à 2023. Celles-ci auront notamment pour objectif d'identifier les secteurs les plus impactés par le GCO afin d'informer la population et les autorités publiques sur les risques encourus. Des crédits ont d'ores et déjà été votés par les communes d'Ernolsheim et Duppigheim pour débiter rapidement les études.

Nous cherchons également à créer un partenariat avec les entreprises de la zone d'activités de la Plaine de la Bruche afin de les sensibiliser à notre démarche et qu'elles apportent, le cas échéant, un concours financier.

Par ailleurs, à la suite de nos interventions lors de la Commission Consultative de l'Environnement du 20/01/2021, une

Conformément à nos engagements, vos élus ont continué à sensibiliser les acteurs politiques et les partenaires étatiques de notre opposition à ces projets mais nous avons également souhaité leur faire part de nos propositions visant à minorer l'impact du GCO et de ses réalisations connexes sur notre village.

Ainsi nous avons rencontré le 17/02/2021 la sous-préfète de Molsheim, Madame ANSTETT – ROGRON, et le 25/03/2021, le Président de CEA (collectivité européenne d'Alsace), Monsieur BIERRY.

Nous avons contacté la députée Madame WONNER, les sénateurs du Bas-Rhin, Monsieur FERNIQUE et Madame SCHALCK.

En outre, nous avons débuté également des échanges avec les communes de Duttlenheim, Ernolsheim sur Bruche et Kolbsheim afin d'établir une stratégie commune notamment sur le sujet de la qualité de l'air.

Parallèlement et afin d'appuyer notre position, nous avons saisi les médias et procédé à différentes actions pour expliquer nos motivations.

Ainsi, nous demandons notamment :

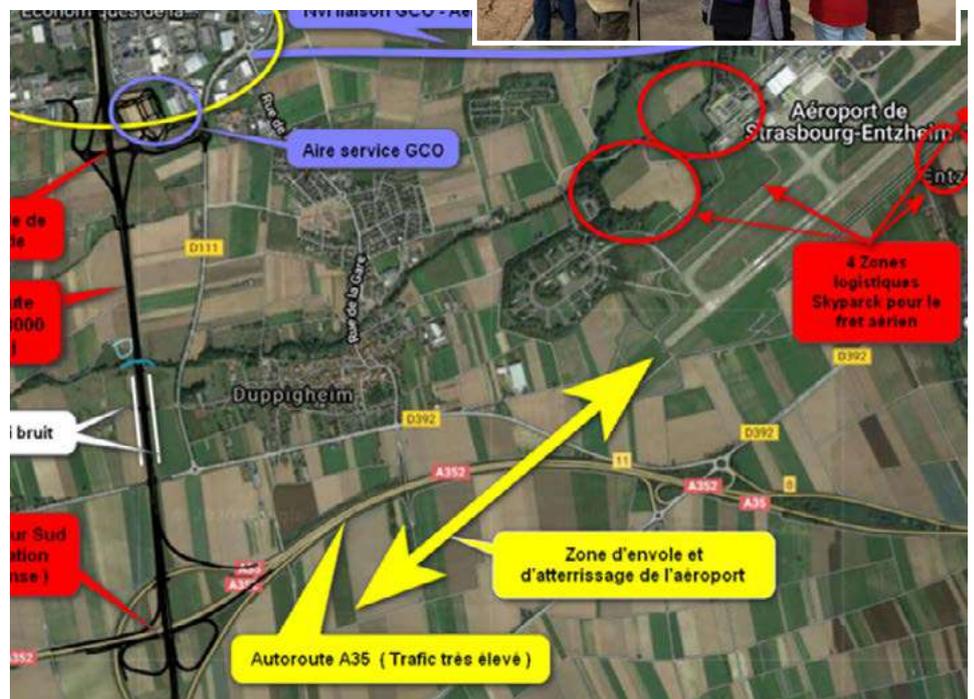
- l'abandon ou le déplacement de l'aire de service du GCO (future A355),
- l'abandon de liaison GCO – Entzheim destinée principalement aux camions,
- la mise en place d'un revêtement acoustique sur le GCO entre l'échangeur de l'A35 / GCO et la plaine d'activité de la Bruche,
- la réduction de la vitesse à 90 km/h pour VL et 80km/h pour PL,
- la mise en place d'un rideau végétal sur le ban communal de Duttlenheim,
- la prolongation du mur acoustique de l'échangeur sud jusqu'à la plaine d'activité de la Bruche,
- un merlon de terre à l'échangeur SUD sur la sortie de l'A35 vers l'A355,
- une participation financière à la réalisation d'études sur la qualité de l'air afin de mesurer l'impact du GCO sur notre santé.



concertation s'est engagée entre le Président du Directoire, Monsieur PAUBELLE, ATMO GRAND Est et la commune pour définir un nouveau point de mesure (qui viendra s'ajouter à celui existant au niveau de l'étang de pêche) de la qualité de l'air à Duppigheim.

Ainsi, le 19/01/2021 nous avons obtenu l'accord pour l'installation d'un capteur passif de NO2 près de l'ancienne école maternelle dans le cadre du suivi de la qualité de l'air réalisé par l'aéroport d'Entzheim.

Il permet de mesurer l'impact du trafic aérien mais également celui des routes sur le sud de notre village.





Après le GCO, le village de Duppigheim est menacé d'être enclavé

**Le merlon de terre :**

Nos propositions sur l'édification d'un merlon de terre sur l'emprise de terrains appartenant à la CEA ont été entendues et une concertation devrait s'engager avec les locataires et la CEA.

**Le rideau végétal le long du GCO :**

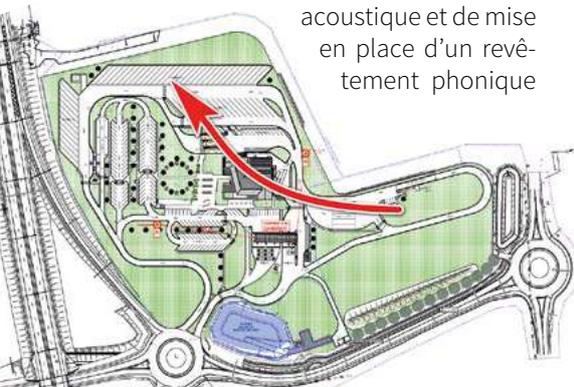
Ce point est malheureusement tributaire du bon vouloir de la société ARCOS, le futur concessionnaire du GCO. A ce jour, nous avons été entendus mais aucune décision claire n'a été arrêtée malgré les engagements de VINCI à ce sujet contenus dans l'étude d'impact du GCO.

**Abaissement de la vitesse :**

Une demande a été formulée auprès de la sous-préfecture, d'Arcos (VINCI) et de la CEA afin de bénéficier d'un abaissement de la vitesse maximale sur le GCO. A ce jour, aucun engagement clair n'a été pris mais nous pensons que cette mesure permettrait de diminuer le bruit et la pollution sans engendrer de coût supplémentaire.

**Nos autres demandes :**

Nos demandes de prolongation du mur acoustique et de mise en place d'un revêtement phonique



sur le GCO ont malheureusement été fermement rejetées malgré leur pertinence et leur efficacité. Le concessionnaire ARCOS (VINCI), n'y étant légalement pas contraint, ne souhaite pas effectuer ces travaux essentiellement pour des raisons financières.



**Notre opposition juridique et média-**



**tique concernant l'implantation de l'aire de service.**

Nous déplorons que l'implantation de cette aire de service ait été décidée sans réelle concertation des duppigheimois mais surtout nous constatons l'absence d'étude d'impact de ce projet concernant l'environnement, les nuisances sonores et la pollution de l'air. Dès nos rencontres avec ARCOS (VINCI)

nous avons indiqué que nous n'étions pas favorable à son installation. Malgré cela, le permis de construire a été délivré le 04/12/2020 par la Préfète du Bas Rhin. Nous avons alors engagé un recours pour excès de pouvoir contre cet arrêté le 05/02/2021 devant le Tribunal Administratif par l'intermédiaire de Maître ZIND.

Mais afin de faire suspendre rapidement les travaux avant le jugement de fond, nous avons demandé, par une requête enregistrée le 24 mars 2021, au juge des référés d'ordonner la suspension de l'exécution de l'arrêté de la Préfète du Bas Rhin au motif notamment d'une absence d'étude d'impact de l'aire de service sur notre village. Malheureusement, par une ordonnance du 21 avril 2021, le Tribunal Administratif a rejeté notre demande en référé estimant que les moyens invoqués n'étaient pas de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de l'arrêté du 4 décembre 2020. Estimant que les enjeux



de santé publique et de sécurité étaient trop importants, nous avons introduit le 7 mai 2021 un pourvoi en cassation contre cette ordonnance auprès du Conseil d'Etat.

Mais nos démarches ont déjà eu pour effet, d'aboutir à un permis de construire modificatif déposé le 10 février 2021 et qui a amené VINCI à déplacer et éloigner le parking des camions par rapport à notre village.

Afin de sensibiliser les médias et les décideurs des risques que représentent cette aire de service pour les habitants nous avons contacté la presse et participé à diverses manifestations.

Ainsi, un reportage sur France 3 Alsace a été diffusée, un article dans les DNA et dans Rue89 Strasbourg.

Nous continuerons à alerter l'opinion publique dans l'unique but de préserver la sécurité et la santé des duppigheimois.

### **La liaison GCO - Entzheim est désormais reportée avant un potentiel abandon ?**

Cette liaison figurait dans le contrat triennal 2018/2020 « Strasbourg, capitale européenne » dans son article 1.3 intitulé « desserte routière de l'aéroport international de Strasbourg et acquisitions foncières ». Elle devait relier, par la création d'une route départementale, directement la plateforme aéroportuaire et son pôle multimodal au GCO.

Le budget devait s'élever à 5 millions d'euros et a été récemment revu à la hausse à 15 millions d'euros en raison de la création d'un passage à réaliser au-dessus de la voie de chemin de fer au niveau du banc communal de Hangenbieten.

Cette route départementale est essentiellement destinée aux camions de la zone d'activités de l'aéroport mais également à ceux d'une future grande zone d'activités située à Hangenbieten.

Les travaux devaient débuter à la fin de l'année 2021.

Cette liaison entraînerait la suppression



des passages à niveau à Duppigheim et créerait une véritable scission physique entre le nord de notre ban communal, comportant notamment l'arboretum et la Bruche, avec le reste du village. De plus, cela se traduirait par d'importantes nuisances sonores, visuelles et une augmentation de la pollution de l'air et des sols.

Toutefois, grâce à notre persévérance et à nos entretiens avec les représentants de l'Eurométropole, Madame BARGE-GHIAN, maire de Strasbourg, Madame DAMBACH, maire de Schiltigheim, Monsieur JUND et Madame IMBS, présidente de l'Eurométropole ainsi qu'avec le Président de la CEA et les représentants de la sous-préfecture, nous avons réussi à obtenir la suppression de cette route du nouveau contrat triennal 2021 - 2023 conclu entre l'Etat, la Région, le département et l'Eurométropole. Des études sur l'utilité réelle de cette route ont été diligentées par l'Eu-

rométropole en espérant qu'elles permettent de confirmer l'inutilité de cette route, envisagée avant tout pour les camions.

Lors de notre rencontre le 25 mars 2021, le Président de la CEA, Monsieur BIERRY, nous a assuré qu'une telle route ne se fera pas contre l'avis des collectivités concernées.

Nous continuerons donc à suivre ce dossier, appuyé et soutenu par nos concitoyens, et à argumenter de manière constructive notre opposition à ce projet tel qu'il a été conçu.

Julien HAEGY



## TRAVAUX | LA ZONE ARTISANALE

### LES ZONES ARTISANALES UN SECTEUR A DÉVELOPPER JUDICIEUSEMENT

Le projet de loi Climat et Résilience prévoit de diviser par deux sur les dix prochaines années l'artificialisation des sols par rapport à la précédente décennie, et d'atteindre en 2050 l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN).

A ce jour, Duppigheim possède une importante zone industrielle et plusieurs zones artisanales mais dont l'extension semble désormais limitée.

C'est pourquoi, tout nouveau projet devra être mûrement réfléchi, optimisé et répondre à un cahier des charges environnementales et écologiques strictes conformément aux objectifs annoncés dans notre programme.

C'est ce que nous souhaitons appliquer sur les derniers terrains appartenant à la commune situés dans la rue des Platanes et dans tout projet de développement futur.

Une partie de cette zone (nord-est de la rue) était jusqu'en 2016 cultivée et comporte une piste cyclable.



Plusieurs entreprises ont manifesté leur volonté d'y acquérir des terrains afin d'y développer des activités artisanales. Mais deux sociétés s'y sont installées



début 2019 puis en septembre 2020 en y disposant des véhicules, des matériaux, des bâtiments sans détenir d'autorisation légale, sans bail et donc sans payer de loyers à la collectivité. C'est pourquoi, le premier avril 2019, un courrier a été adressé par l'ancien maire, à l'une de ces entreprises, dénonçant le procédé « inadmissible » et mettant en demeure « de remettre en état les lieux ». Cette demande est restée sans effet et l'activité s'y est développée.

À la suite de quoi, l'autre entreprise s'y est

installée en septembre 2020, contre l'avis de la mairie, entraînant un dépôt de plainte pour occupation illicite d'un terrain communal.



Proposition d'aménagement pour la zone d'activités





Pourtant, lors de notre mise en fonction, soucieux d'apaiser et de comprendre la situation, des discussions avec ces entreprises avaient été entamées. Mais les demandes imprécises, les projets envisagés et le non-respect des lois n'étaient pas en adéquation avec les attentes de la commune et n'étaient pas conformes avec le droit du sol et notamment avec le PLU (plan local d'urbanisme). En effet, des maisons d'habitation étaient notamment envisagées alors que cette possibilité n'est permise que dans des situations très spécifiques : activités de gardiennage pour des matériaux dangereux ou très sensibles nécessitant impérativement une surveillance permanente. Ce strict encadrement vise à éviter les dérives spéculatives et les difficultés qui ont pu être constatées dans de nombreuses communes.

C'est dans ce contexte, qu'à la majorité des élus, il a été décidé de ne pas donner suite aux demandes des actuels occupants et que la mairie a adressé aux deux entreprises, fin 2020, une mise en demeure de quitter les parcelles.

Par ailleurs, la vente d'un terrain artisanal ne relève plus de la compétence de la commune de Duppigheim depuis 2018 conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015. Il s'agit désormais d'une prérogative de la Communauté de Communes de Molsheim Mutzig à qui il revient de racheter les parcelles à la commune puis de les revendre aux entreprises intéressées.

Depuis lors, des projets de réalisation ont déjà été imaginés mais leur mise en œuvre devront respecter la loi et prendre en compte nos recommandations.

Ainsi, nous souhaitons voir s'installer des entreprises artisanales locales nécessitant de la main d'œuvre afin de permettre à nos concitoyens et à nos jeunes d'y trouver du travail.

Par ailleurs, nous veillerons à ce que les entreprises tiennent compte des aménagements environnementaux suivants :

- Mise en place de haies végétalisées de 4 à 5 mètres de large à l'arrière du terrain,
- Plantation d'arbres, a minima 1 arbre haute tige pour 6 places de stationnement à répartir librement sur le terrain afin de rafraîchir et limiter l'assèchement des sols,
- Mise en place de pavés drainants pour les véhicules légers,
- Limitation de l'artificialisation du sol en restreignant les pavés et le bitume aux axes de circulation,

- En cas de clôture, elle ne devra pas aller jusqu'au sol pour préserver la biodiversité et l'écoulement de l'eau,
- La plantation d'une haie le long de la clôture devrait être envisagée.

Pour les haies et les arbres, il conviendra d'utiliser des espèces endémiques et si possible peu allergènes.

Nous aspirons donc, à un développement harmonieux, respectueux de nos valeurs et de la réglementation afin d'assurer la sécurité, le bien-être et le respect de critères écologiques.

Julien HAEGY

## TRAVAUX | LA ZONE DE RENCONTRE

Suite à la création du nouveau quartier des platanes, une zone de rencontre a été mise en place.

Ainsi, dans ce jeune quartier, les piétons seront prioritaires sur les vélos, qui seront prioritaires sur les voitures, ces dernières ne pourront circuler qu'à 20km/h maximum.

Cette première à Duppigheim est instaurée pour les nouvelles rues (Rue des Erables, Rue des Cerisiers, Rue des Loriots) mais également dans la partie nouvelle de la rue des Martinets et des Sapins

(le début de la rue restant à une vitesse inchangée).

Les piétons pourront ainsi s'approprier l'ensemble de la chaussée en toute quiétude.



# KNORR | ENTRE STUPEUR ET INCOMPRÉHENSION

Le 25 mars 2021 nous avons appris avec étonnement et consternation la terrible nouvelle de la fermeture de l'établissement de KNORR Duppigheim appartenant au groupe UNILEVER et installé dans notre village depuis 1983 pour y produire des soupes liquides et déshydratées.

Cette décision brutale menace plus de 261 emplois directs et près de 1000 emplois indirects, intérimaires et sous-traitants. Ce sont ainsi de nombreuses familles duppigheimois qui vivent avec angoisse cette décision difficilement justifiable.

En effet, le groupe UNILVER est un géant mondial hollando-britannique de l'agroalimentaire, des soins et de l'entretien, qui possède plus de 400 marques, réalise plus de 51 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020 et emploie près de 150 000 personnes.

Malgré la puissance économique et industrielle du groupe, les dirigeants affirment que le marché des soupes ne serait plus compétitif en France en raison notamment d'une baisse de 26% des volumes de vente enregistrée entre 2012 et 2019. Cette diminution s'expliquerait par un changement d'habitude des consommateurs qui privilégieraient le « fait maison » à la place des soupes industrielles. Ains, l'outil productif de l'établissement de Duppigheim ne serait désormais utilisé qu'à 40 % de ses capacités.

Pourtant, les salariés et les syndicats sont unanimes pour dénoncer la stratégie du groupe qui a consisté à ne plus investir depuis de nombreuses années dans l'innovation et le marketing et à délaissé progressivement le site de Duppigheim au profit d'autres établissements en Europe alors que des concurrents connaissent une progression notable de leurs ventes en France.

Les dirigeants qui souhaitent pourtant maintenir une production « made in France » disposent ici d'un site qui produit à 47% pour les marchés européens et à 53% pour la France.

Devant ces contradictions, il nous apparaît clairement que la fermeture relève davantage d'un choix stratégique que d'un seul impératif économique.

C'est pourquoi, les élus de Duppigheim regrettent cette décision du groupe car nous pensons que le « made in Duppigheim » constitue le meilleur moyen de promouvoir la qualité de leurs produits et de les valoriser auprès des consomma-



teurs afin de regagner des parts de marché. Si le groupe souhaite poursuivre en France, il lui faut s'appuyer sur un personnel qualifié et expérimenté qui est présent depuis près de 40 ans à Duppigheim. Ainsi, nous souhaitons tout mettre en œuvre pour permettre la poursuite de l'activité sur le site.

Pour ce faire, nous avons aussitôt rencontré, le 25/03/2021, le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace, Monsieur Frédéric BIERRY afin d'obtenir un soutien de la CEA pour le maintien de l'activité du site. Nous avons sensibilisé tous les élus de la Communauté de Communes de Molsheim - Mutzig, contacté notre députée, Madame Martine WONNER ainsi que les sénateurs du Bas Rhin dont Madame Elsa Schalck.

Nous avons pris contact avec l'intersyndicale afin de leur assurer de notre soutien et d'instaurer les conditions d'un dialogue constructif. Ainsi, nous avons manifesté notre solidarité en nous rendant devant les locaux de l'entreprise le 08/04/2021.



A la demande de l'intersyndicale, une réunion a été coorganisée avec les élus de Duppigheim à la bibliothèque le 17/04/2021. Elle a réuni les principaux



décideurs politiques et partenaires de l'Etat afin de comprendre la situation et les enjeux véritables de cette fermeture.

Ainsi, étaient notamment présents à cette réunion : Madame la députée, Martine WONNER, Madame Lilla MERABET, Vice Présidente de la Région Grand Est, Monsieur Frédéric BIERRY, Président de la CEA et de l'ADIRA, Monsieur Laurent FURST, Président de la Communauté de



Communes de Molsheim - Mutzig, Monsieur Philippe MEYER et Madame Chantal JEANPERT tous deux conseillers d'Alsace, Madame la Sous-Préfète de Molsheim, la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), Monsieur Franck BECKER directeur général délégué de l'ADIRA.

Du côté des syndicats et des salariés étaient présents Messieurs Kamel HELLAL (CGT), Olivier DIETRICH (CFTC), Martial SCHWARTZ (FO), Pascal ZIEGLER (CGC), Pierre KREDER (CFDT), Patrick JAEGER, secrétaire du CSE ainsi que leurs avocats, Maître Luc DORR et Alexandra BENTZ et leur conseil, Monsieur Lyazid KICHOU.

Leur conseil a alors expliqué qu'UNILEVER externalise progressivement la production en la confiant à des entreprises sous-traitantes totalement dépendantes du groupe, ne maîtrisant plus les coûts d'achat ni de vente, ni même les volumes de production. Cela permet une plus grande flexibilité en cas de fermeture et une mise en concurrence des sites.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé de se mobiliser au niveau local, national et international pour sensibiliser les



dirigeants du groupe UNLIVER et les amener à reconsidérer leur position à l'instar de ce qu'ils ont fait en Allemagne avec l'usine KNORR de HEILBRONN en 2019. En effet, ce sont 700 emplois qui ont été sauvés grâce à la mobilisation des salariés, des habitants et des élus.

C'est pourquoi, le 28 avril 2021, nous avons autorisé et soutenu la manifestation organisée par l'intersyndicale dans les rues de Duppigheim à laquelle près de 300 personnes ont participé, salariés, habitants et élus du village et des alentours dont les maires de Dachstein, de Duttlenheim ainsi que Monsieur FURST, Président de la Communauté de Communes de Molsheim – Mutzig. Le maire de Duppigheim a prononcé un discours

KNORR de Duppigheim qui compte à l'heure où nous écrivons près de 24 000 signataires !

Vous trouverez ci-joint le lien vers la pétition en ligne : <http://chnq.it/G4cg7tFS>

Une nouvelle concertation est prévue avec le Président de la Région Grand Est ainsi que le Président de la CEA, le directeur de l'ADIRA, les élus de Duppigheim et les représentants syndicaux afin d'infléchir la décision du groupe UNILEVER. En parallèle, en partenariat avec l'ADIRA et en activant nos propres réseaux, nous prospectons dans le milieu industriel afin d'identifier d'éventuels repreneurs pour l'activité et éviter le drame humain d'une fermeture.

En attendant une issue que nous souhaitons heureuse nous exprimons notre entière solidarité envers les salariés qui sont pour certains nos voisins, nos amis, notre famille et nous remercions tous ceux qui viennent en soutien à ces employés.



soutien et de solidarité devant la mairie exhortant le groupe à maintenir l'emploi à Duppigheim. Ces actions ont permis de médiatiser le combat des salariés et des articles ont été publiés dans les DNA, Rue89, Le Parisien, Le Figaro, L'Humanité et un reportage a été diffusé sur France 3 Alsace.

Par ailleurs, nous relayons les actions de l'intersyndicale sur la page Facebook de la commune ainsi qu'une pétition en faveur du maintien de l'activité du site

Julien HAEGY

### Témoignage de Suzie Sieffert, KNORR, une histoire de famille !

« Qui ne connaît pas l'usine Knorr à Duppigheim ? Implantée en 1953 à Illkirch-Graffenstaden, l'usine Knorr s'est installée dans ses nouveaux locaux à Duppigheim en 1983.

Knorr compte dans ses effectifs de nombreux habitants de notre village. Avec ma sœur Annelise, j'y travaille depuis 1980 et ma sœur Patricia nous a rejoint par la suite sur le site de Duppigheim. J'y ai même rencontré René qui est devenu mon mari. Annelise et mon mari y ont œuvré durant 39 années jusqu'à leur retraite, Patricia y travaille depuis plus de 30 ans et moi depuis plus de 40 ans. Malheureusement ce site est voué à la fermeture au grand désarroi de ses salariés qui vont perdre leur outil de travail, parmi eux de jeunes couples récemment installés dans notre localité et qui vont devoir faire face aux difficultés de la perte de leur emploi. Nous y avons passé toute notre carrière professionnelle et c'est avec beaucoup de tristesse et d'amertume que nous verrons disparaître NOTRE USINE ! »



#### Maintien de l'activité du site Knorr de Duppigheim



## COMMUNE | JOURNÉE DE L'ARBRE



Chaque année pour célébrer le printemps, la commune accompagnée des élèves des 2 écoles plantent un arbre pour célébrer l'arrivée du Printemps.

En 2020, cet évènement n'a pu avoir lieu puisque nous étions confinés.

Cette année, malgré les restrictions encore bien présentes en ce qui concerne les protocoles des écoles, nous avons décidé de maintenir cette journée symbolique avec la participation d'une classe de chaque école qui ne se sont pas rencontrées lors de la plantation.

C'est donc sous la neige, que chaque classe a pu participer à la plantation d'un arbre ou arbuste, derrière l'école primaire. Ainsi les enfants pourront les voir grandir chaque jour soit en allant à école, soit en promenade avec leurs parents.

La classe des CP-CE1, a pu planter un noisetier tortueux qui symbolise la sagesse

et la prospérité. Plus tard, ses tailles serviront à la réalisation de diverses décorations.

«Qu'est-ce qu'un arbre ?» «Pourquoi plantons- nous des arbres ?» Demande le maire Julien Haegy. Les enfants très intéressés ont su répondre aux différentes questions. Ils ont compris l'importance de la végétation dans notre environnement.

Vient ensuite le tour de la classe des Moyens de la maternelle, qui a planté un lilas, qui lui symbolise le renouveau du Printemps.

Suite à la plantation, les moyens ont chanté une petite chanson sur les couleurs du printemps.



## COMMUNE | FOCUS SUR LES ATSEM

### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DES ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)



**Aline**  
Petite et  
Moyenne Section



**Melissa**  
Petite et  
Moyenne Section



**Cécile**  
Petite et  
Moyenne Section



**Estelle**  
Grande Section

### LE RÔLE ET LES TÂCHES QUOTIDIENNES D'UNE ATSEM :

Le rôle et les tâches d'une ATSEM sont divers et variés.

En effet, elle doit veiller à la sécurité morale, physique et affective des enfants. L'ATSEM est donc un acteur important au sein de la vie de l'école. Elle accueille les enfants accompagnés de leurs parents. Elle accompagne l'enfant dans les apprentissages du quotidien et dans le développement de l'autonomie (habillage/déshabillage, passage aux toilettes, lavage des mains, aide au change etc..)

Elle accompagne les enfants lors des ateliers proposés par l'institutrice, elle aide donc à l'apprentissage. Elle est aussi chargée de la préparation et du rangement de ces ateliers.

L'ATSEM est aussi garante de la propreté des locaux. Elle assure le nettoyage au quotidien des classes et des sanitaires pour que les enfants puissent être accueillis dans un environnement sain. Elle s'occupe aussi d'un ménage plus approfondi à chaque période de vacances.

### TÂCHES ET CONTRAINTES SUPPLÉMENTAIRES LIÉES À LA COVID :

Avec la pandémie, d'autres tâches se sont rajoutées aux tâches quotidiennes déjà nombreuses.

Les enfants se lavent les mains plus souvent (à l'arrivée ou au départ de l'école, avant/après la récréation, après le passage aux toilettes etc..). Les ATSEM, les accompagnent dans ce geste pour qu'il soit exécuté correctement.

Des désinfections supplémentaires et régulières sont nécessaires tout au long de la journée, notamment sur les points de contact et les toilettes entre chaque passage de classe, ainsi qu'une ventilation régulière des classes.

Les ATSEM veillent aussi à ce que les groupes classe ne se croisent pas dans les locaux.

Toute l'équipe municipale tient à remercier les ATSEM de l'école Maternelle qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation souvent au jour le jour lors des différents protocoles.



Nos amis les chiens sont de plus en plus nombreux à Duppigheim, effet confinement ?

Malgré tout l'intérêt que nous leur portons, les sorties quotidiennes de certains d'entre eux génèrent quelques nuisances, en effet, vous trouverez çà et là des tas peu ragoutants ;(

Les enfants qui se roulent dans l'herbe et les promeneurs font souvent les frais de ces « cadeaux » et croire que cela porte bonheur n'est que pure lé-

gende.

Nous invitons les promeneurs de chiens à se servir des sacs à crottes mis à leur disposition gratuitement à différents endroits du village puis de déposer ces sacs dans les poubelles prévues à cet effet.

Le village est équipé d'un certains nombres de poubelles et distributeurs de sac à crotte, vous êtes invités à vous en servir et si vous avez des suggestions à nous soumettre pour enrayer ce fléau, contactez-nous.

Pour le premier trimestre 2021, les dépenses occasionnées pour les déjections canines s'élèvent à 720 €.

Les agriculteurs nous remontent également un problème récurrent, ce sont les chiens qui jouent dans les champs alors que les plantations commencent à lever,

## COMMUNE | HALTE AUX CROTTES !



ce qui a pour effet de casser les jeunes plants.

**Nous remercions les maîtres d'être vigilants.**

## COMMUNE | FLEX'HOP

### **Flex'hop, le transport à la demande à destination de l'Eurométropole.**

Le Transport à la demande Flex'hop a été mis en service le lundi 1er mars 2021. Ce dispositif couvre 270 arrêts sur 25 communes de l'Eurométropole ainsi que les communes de HOERDT et DUPPIGHEIM. Un arrêt a été matérialisé au niveau du parking de la gare.

Le service Flex'hop fonctionne de 5h à minuit, sur le principe d'une réservation obligatoire effectuée de 15 jours à 30 minutes avant le départ.

Trois possibilités pour réserver :

- l'appli CTS (Android et IOS)
- le site web flexhop.eu
- téléphone au 0 800 200 120

(appel gratuit - du lundi au samedi de 6h à 20h, et

les dimanches et jours fériés de 9h à 20h).

Le prix est celui d'un ticket CTS.

Ces minibus sont électriques pour zéro émission de gaz à effet de serre et le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un bon démarrage du service :

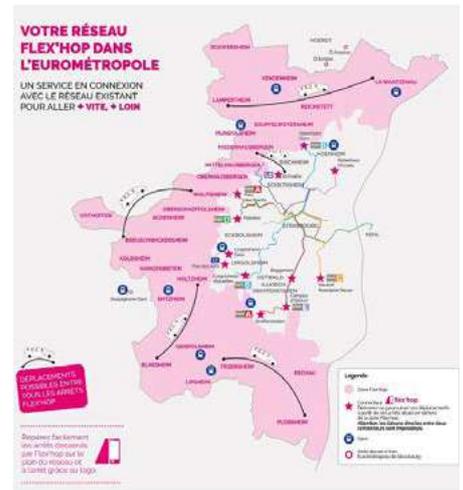
Du 1<sup>er</sup> mars au 16 mai 2021

Mouvements aux arrêts (montées + descentes) depuis le 1<sup>er</sup> mars : 179 voyages

- Fréquentation moyenne par semaine : 16 voyages / semaine

- Principales trajets effectués :

- > Points de rabattement (33% des voyages) ; surtout vers le parking relais « Poteries » à Eckbolsheim.
- > Fegersheim (24% des voyages) ; surtout vers l'arrêt « Colonel Lilly »



### **HAUSSE DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ**

L'article 54 de la loi de finances pour 2021 prévoit que la Taxe locale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) soit harmonisée au niveau national d'ici à 2023 (taxe avec une part municipale et départementale), jusqu'alors Duppigheim pouvait fixer librement le taux : comme 1754 communes en France le taux fixé était nul (0%).

Le taux maximal étant prévu pour s'appliquer dans toutes les collectivités en 2023. Résultat ? Les habitants et entreprises seront concernés et le coût supplémentaire sur les factures (en 2023) : de 80 centimes à 55 € de plus par an et par foyer.

**DÉCLARATION D'ARRIVEE,  
DE DEPART ET CHANGEMENT D'ADRESSE**

Tout nouveau résident de la commune est tenu de faire une déclaration d'arrivée.

Il vous suffit de passer en mairie aux horaires d'ouverture, muni d'un justificatif de domicile, de votre pièce d'identité ainsi que de votre livret de famille si vous en possédez un, ou de prendre rdv par mail : **mairie@duppigheim.fr**

Ces mêmes documents sont demandés pour vous inscrire sur la liste électorale. Vous pouvez profiter de faire votre demande dans le même temps.

De même, lors d'un départ, l'administré indique ce dernier également en mairie.

Il est possible de signaler votre départ, ou simple changement d'adresse, par mail.

**LA FIBRE EST ARRIVÉE !**

La fibre optique est proposée depuis le 24 mai 2021 à Duppigheim, l'opérateur XP Fibre (anciennement SFR FFTH) a mis en place le réseau. La fibre optique remplace l'ADSL ou le câble (FTTLA) afin d'obtenir un meilleur débit (ascendant et descendant). Début juin quelques 810 logements ont la possibilité de prendre la fibre, le reste des locaux - non encore éligibles - concerne essentiellement certains immeubles de plus de 4 logements dont la gestion et le traitement des conventions d'immeubles sont en cours, ils deviendront éligibles au fil de l'eau. Le test d'éligibilité est disponible à l'adresse :

**www.sfr-ftth.com/test-deligibilite/**

La fibre est tirée dans le fourreau déjà emprunté par le câble téléphonique (France télécom). Le passage à la fibre est possible avec différents opérateurs, ce dernier s'occupant de raccorder la fibre optique depuis un des 3 SRO (Sous-Répartiteurs Optique) installés à Duppigheim (rue de la Gare, rue La fontaine et rue des roses).

**NOUVEAUTÉ POUR LES VOTES  
PAR PROCURATION POUR LES ÉLECTIONS**

Qui peut faire une demande de vote par procuration ?

Il est maintenant possible pour tous les électeurs de faire une demande de procuration.

Elle peut se faire actuellement de façon partiellement dématérialisée.

**Comment procéder ?**

L'électeur qui veut établir une procuration se connectera sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Une fois authentifié, il devra indiquer la commune dans laquelle il est inscrit, l'identité de la personne à laquelle il donne procuration (obligatoirement inscrite dans la même commune que lui), et enfin indiquer s'il donne procuration uniquement pour la prochaine élection (en précisant quel tour de scrutin) ou pour une période donnée. Une fois ces étapes franchies, l'électeur (le mandant) reçoit un numéro de dossier, qu'il devra présenter à la gendarmerie de Geispolsheim. La demande sera alors immédiatement transférée, de façon dématérialisée, vers la mairie.

Il reste parfaitement possible d'établir une procuration sur la base de formulaire papier, en se rendant également à la gendarmerie.



**CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS**

Nous vous rappelons que la commune de DUPPIGHEIM ainsi que toutes les petites communes, n'ont pas été équipées du dispositif pour traiter les demandes de carte d'identité et passeports. Vous pouvez vous rendre dans une commune de votre choix, la plus proche étant

Geispolsheim.

Afin que vos demandes se passent dans les meilleures conditions possibles, toutes ces communes vous demandent :

De les contacter pour prendre rdv et pour obtenir la liste des pièces à fournir (dont 1 seule photo aux normes, 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte,.....).

De compléter la PRE-DEMANDE EN LIGNE via le site **service-public.fr** :

Vous vous présenterez alors dans la commune de votre choix avec le formulaire imprimé attestant de la pré-demande muni des pièces à fournir.

Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou si vous avez des difficultés pour vous en servir, vous pourrez encore utiliser un formulaire papier sur place.

En cas de perte ou vol, vous pouvez encore faire la déclaration de perte ou vol dans votre mairie de Duppigheim ou dans la mairie de votre choix en même temps que vous effectuerez la demande de carte d'identité : dans ce cas précis il vous faut procurer un timbre fiscal de 25 € actuellement, que vous pouvez acheter chez un buraliste ou en ligne sur **www.timbres.impots.gouv.fr**

## ENFANCE | DUPPI'PUTZ



Le samedi 27 mars 2021, la commune et l'association de pêche de Duppigheim se sont associées pour une opération de nettoyage du village.

Pour avoir participé à ce « Duppi'Putz », la commune remercie l'ensemble des 59 bénévoles, habitants petits et grands, membres d'association et élus pour leur motivation et leur détermination. Ils ont ramassé pas moins d'une tonne deux cents quarante kilos de déchets en une matinée aux abords des cours d'eau, chemins et route départementale tout autour de notre village.

Les déchets étaient de toute nature : plastique, canette, papier, pneu, poussette, seau, carcasse de voiture, etc.

Les bénévoles et les membres de l'AAPPMA, munis de gants et de sacs poubelles, ont ratissé les abords de la Bruche et de l'Altferarm pour nettoyer les berges et ramasser les divers déchets charriés tout au long de l'hiver par les 2 cours d'eau.

Cette action a permis de redonner un coup de vert à mère nature et sensibiliser les petits courageux.

Malheureusement la crise sanitaire ne permettant pas de partager de véritables moments conviviaux, les valeureux bénévoles se sont retrouvés, par petits groupes, à la fin de leur grand nettoyage vers midi sous le préau de l'AAPPMA pour recevoir en récompense, un filet réutilisable et lavable (pour remplacer le traditionnel sac en plastique) contenant une boisson, une bretzel et bien entendu un lapin en chocolat.

Cette action de nettoyage sera organisée, si la crise sanitaire nous le permet, une seconde fois cette année principalement sur les chemins. Nous espérons bien entendu vous revoir aussi nombreux et surtout qu'un jour nous n'aurons plus besoin de ce type d'opération pour que les déchets soient dans les poubelles et non plus dans la nature.



## ENFANCE | AUX COULEURS DE PÂQUES

La commission enfance en lien avec la commission lien social a organisé plusieurs actions pour égayer le village durant la période de Pâques.

### De nouveaux habitants...



La commune a accueilli plusieurs nouveaux arrivants dont un gros lapin à l'entrée du village ainsi qu'une drôle de poule à l'entrée de la zone de loisirs (rue de la gare). Ils étaient accompagnés durant leur séjour de plusieurs autres lapins positionnés tout au long du chemin menant aux écoles.

Toutes ces décorations ont été faites à

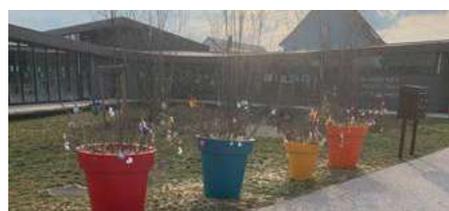


base de matériaux récupérés et recyclés. A la bibliothèque de nouveaux habitants ont été également accueillis pour l'occasion.

La vitrine a pris les couleurs de Pâques. Un petit lexique français/alsacien (Hühne, Oschtere, Kenjele, Glock, Bibbele, Galrueb, etc.) a été créé principalement à destination des enfants pour y introduire notre dialecte.

### L'arbre à œufs

La municipalité a offert un œuf ou un lapin à décorer à chaque enfant de l'école maternelle et élémentaire. Cette opération a eu un franc succès auprès des petits bricoleurs qui ont usé de créativité. Après avoir été décorés, ces derniers ont été suspendus sur un des arbres à œufs positionnés sur le chemin en direction de l'école élémentaire. La commune remercie tous les enfants pour leurs chefs-d'œuvre.



### Un dessin à destination de nos aînés

Durant le week-end de Pâques, les personnes de plus de 80 ans de la commune, ont eu le plaisir de découvrir dans leur boîte aux lettres un dessin fait par les enfants des écoles maternelle et élémentaire sur le thème de Pâques.

Nous remercions tous les enfants ainsi que les maîtresses pour leur talent et leur sympathique attention pour les aînés du village.

C'est avec tristesse que nous avons malheureusement été dans l'obligation de retirer prématurément les décorations extérieures suite aux incivilités ainsi qu'aux nombreuses disparitions (lapine, œufs, lapins en bois). Nous espérons que ces actes de malveillance ne se reproduiront plus dans notre village pour le plus grand plaisir de toutes et tous.



# ENFANCE | LES GRANDS GAGNANTS DE NOËL

## RETOUR SUR LES GRANDS GAGNANTS DES JEUX CONCOURS DE NOËL

Durant la période hivernale 2020, nous avons proposé à chaque habitant de décorer sa maison et de participer à un concours afin d'illuminer notre village durant les fêtes de fin d'année.

Le jury était constitué des enfants de l'école élémentaire qui ont élu les trois plus belles maisons décorées.

Les gagnants de ce jeu concours sont :



Les heureux gagnants ont été reçus début janvier par monsieur le maire et quelques élus, une récompense leur a été remise.

L'expérience sera renouvelée lors des fêtes de fin d'année 2021. Nous allons pour cette nouvelle session, introduire différentes catégories afin que tout le monde puisse participer. Toute l'équipe municipale remercie les participants au concours de la plus belle maison de Noël.

Un autre concours a eu lieu durant les fêtes mais celui-ci à destination des enfants. Nous avons proposé à chacun de réaliser un sapin de Noël le plus original avec des matériaux récupérés. Ce sont les habitants et internautes qui ont voté pour leur sapin préféré.

Les gagnants de ce concours sont :



Les heureux gagnants ont été reçus par monsieur le maire et quelques élus. Une récompense leur a été remise. Chaque petit participant a également été reçu à la mairie pour recevoir un lot de consolation.

Nous remercions tous les bricoleurs ainsi que tous les votants pour leur participation à ce jeu concours et nous espérons vous revoir fin d'année pour un nouveau défi bricolage.



# ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | PLANTATIONS

La municipalité de Duppigheim a signé une convention avec Haies Vives d'Alsace (HVA) afin d'arborer des lieux publics de la commune. L'objectif est de planter principalement des essences indigènes. A ce titre, nous avons organisé une journée de plantations le 13 mars 2021. Ce type d'intervention est subventionné à 80% par la Région Grand Est, restant 20% à la charge de la commune ainsi que le paillage et les protections individuelles des plants.

L'association Haies Vives d'Alsace ne travaille qu'avec ses bénévoles et des bénévoles locaux sur le terrain.

Les plants que propose HVA sont exclusivement des essences locales issues de semences récoltées en Alsace.

Liste et nombre des variétés et essences plantées:

A la jonction rue des Ormes- giratoire D 111

Une succession de haies et de sorbiers des oiseleurs sur la nouvelle route et la piste cyclable entre la rue des Ormes et le nouveau giratoire de la D 111. Le complément sera planté cet automne.

## LES TRAVAUX :

Les travaux ont été réalisés par les bénévoles de HVA, par des membres de la commission écologie environnement, par des élus municipaux et le Conseil Municipal des Jeunes, qui a largement apporté son concours. Ils ont d'abord entendu les explications techniques de Jacques Detemple directeur de HVA, ainsi



Plants RN 1 an - En priorité Végétal Local	SITE 2		BOSQUET	SITE 3		SITE 4		SITE 5	
	HAIES	VERGER		ALIGNEMENT	HAIES	HAIES	HAIES		
	HAIE 2RM	x1	x1	HAIE 1RM	HAIE 2RM	HAIE 1RM			
	Qté	Qté	Qté	Qté	Qté	Qté			
<b>Arbuste</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>21</b>		
Aubépine à un style (Crataegus monogyna)	14					7	6		
Cornouiller mâle (Cornus mas)	5					3	3		
Nerprun purgatif (Rhamnus cathartica)	5								
Noisetier (Corylus avellana)	14					7	6		
Pommier sauvage (Malus sylvestris)	5								
Poirier sauvage (Pyrus pyraster)	5						3		
Sureau noir (Sambucus nigra)	5					4	3		
<b>Arbrisseau</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>43</b>	<b>43</b>		
Camérisier à balai (Lonicera xylosteum)	6						5		
Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)	11					7	14		
Epine-vinette (Berberis vulgaris)	7								
Sureau à grappes (Sambucus racemosa)	7					3	5		
Troène (Ligustrum vulgare)	11					4	5		
Viorne lantane (Viburnum lantana)	11					7	14		
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>64</b>	<b>64</b>		

Plants RN 3 an - En priorité Végétal Local	Qté						
<b>Arbre d'avenir</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>20</b>
Alisier torminal (Sorbus torminalis)				1			
Chêne pédonculé (Quercus robur)				1			
Chêne pubescent (Quercus pubescens)				1		3	
Chêne sessile (Quercus petraea)				1			
Érable champêtre (Acer campestre)				3			
Érable sycomore (Acer pseudoplatanus)					8		
Merisier (Prunus avium)				1			
Sorbier des oiseleurs (Sorbus aucuparia)							20
<b>Arbre fruitier hautes tiges</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Noyer		3					
Pommier		5					

que sur l'importance de préserver la biodiversité locale.

Ils ont ensuite travaillé avec une belle assiduité et beaucoup d'intérêt ! Toutes les générations ont redoublé d'efforts pour accentuer le vert sur la palette Duppi-geimoise.

Les tiges et brins plantés sont de petite taille. Cela augmentera leur chance de reprise et favorisera l'installation de leur système racinaire. Leur croissance sera plus optimale à l'avenir.

Merci beaucoup aux vaillants bénévoles ! Ils ont courageusement bravé le vent froid et les averses pluvieuses.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, il nous était interdit de déjeuner ensemble. Chaque participant a dû prendre sa collation à son domicile. Nous étions malheureusement privés de ce moment de convivialité.

Nous devons aussi limiter le nombre de participants.

Nous avons retenu quatre sites pour ces premiers aménagements verts où nous avons planté :

## Au Square Victor Hugo

Un verger collectif de 5 pommiers et 3 noyers



- Haie moyenne 2R
- Noyers
- Pommiers haute tige
- Arbres de haut jet

## Sur le site du «Sand»

Une haie mixte au bord du chemin, non loin du pont du Bras d'Altorf

Nous ajouterons cet automne les 3 chênes prévus en remplacement des épicéas secs abattus ce printemps.

Le long de la rivière anciennement rue du Stade (désormais piétonne) :

Une succession d'érables sycomores. Nous en avons également planté dans les trouées entre les arbres existants.



## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | L'ÉLAGAGE

### **L'élagage des arbres de la commune**

Certains arbres de la commune devenus trop envahissants, nécessitaient un élagage adapté à l'essence et à l'espace. Ces travaux ont été réalisés cet hiver.

Il fallait également abattre les épicéas secs du «Sand» pour des raisons paysagères et surtout de sécurité.

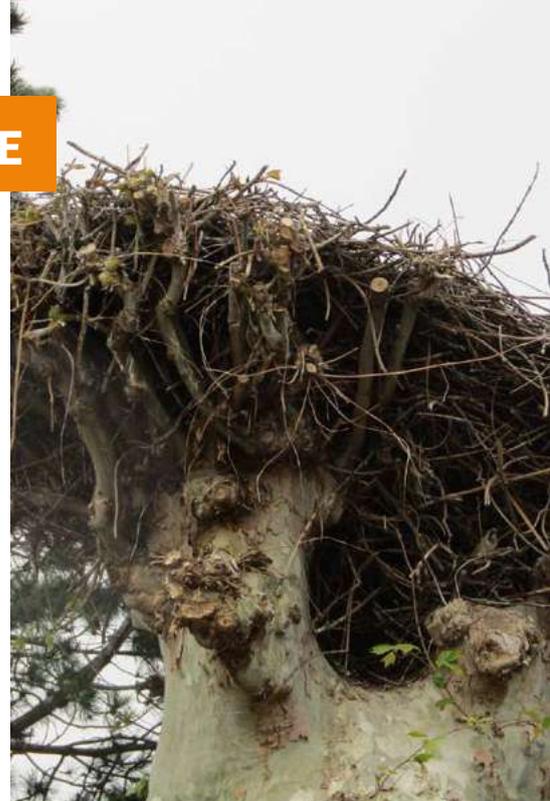
Nous serons probablement contraints de nous séparer de certains arbres du village trop proches des habitations. Leurs racines provoquent des dégâts aux infrastructures privées et publiques.

Ils seront remplacés par des essences adaptées et moins invasives.

Le désormais emblématique platane de la rue de la Gare, sur lequel un couple de cigognes a élu domicile, a lui aussi été élagué.

Nos symboliques échassiers alsaciens peuvent y élever leur progéniture en tout confort !

Nous avons préservé les branches d'un platane pour bénéficier de son ombrage. D'autres oiseaux pourront également en profiter.



## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | L'ARBORETUM



Après notre coupe d'éclaircie d'octobre 2020, notre arboretum entame une nouvelle phase de développement et d'épanouissement.

Après le façonnage et le retrait du bois de chauffage, les branches ont été mises en tas.

Ces tas de branches deviennent d'excellents hôtels à insectes. Ils constituent des abris et des sources de nourriture à différentes espèces d'oiseaux, de batraciens et de mammifères.

Leur décomposition produira de la matière organique qui enrichira le sol.

Les branchages plus exposés à la lumière seront progressivement colonisés par la ronce.

### **INVENTAIRE BOTANIQUE**

Une première partie de l'inventaire botanique de l'arboretum est en cours. Une fois achevé, nous ne manquerons pas d'en publier le résultat.

Nous avons déjà recensé plus de trente espèces végétales !



Son magnifique prunellier en mars

## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | LE FLEURISSEMENT

Nous avons choisi d'alléger le fleurissement dans le village afin de réduire la consommation d'eau d'arrosage et le temps de travail de nos agents techniques en charge de cette tâche.

Néanmoins, pour la première année, ces derniers devront assurer les soins indispensables de nos nouvelles plantations (arbres et haies).

### **La planète vous remercie !**

Le fleurissement et la décoration de vos maisons contribuent aussi à la beauté de notre village.

Les arbres et les haies apportent de la fraîcheur, fixent l'humidité et adoucissent le paysage.

Cette végétation constitue également des puits à carbone non négligeables.

Ils conduiront à l'auto écologie de nos espaces publics.

Ces végétaux enrichissent la biodiversité.

Quelques hôtes de nos jardins et espaces verts :



Chardonneret



Rouge gorge



Rouge queue



Mésange bleue



Crapaud vert



Grenouille rieuse

### **Partageons notre espace !**

La population de plusieurs espèces animales est en déclin. La municipalité s'attache à les aider en reconstituant et en étendant leur habitat.

La richesse de la biodiversité constitue un excellent baromètre pour la qualité de notre environnement.



## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | LE COMPOSTAGE



A compter de 2025 une solution de tri des biodéchets sera obligatoire. Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure le SELECT'OM propose d'ores et déjà des composteurs individuels.

C'est un geste 100% naturel qui permet

- d'obtenir un fertilisant naturel,
- de réduire les déchets,
- de faire des économies,
- d'agir en faveur de l'environnement.

Pour avoir plus d'informations n'hésitez pas à vous connecter sur le site internet du SELECT'OM : [www.select-om.com/dechets/reduire-ses-dechets/compostage/](http://www.select-om.com/dechets/reduire-ses-dechets/compostage/)

La municipalité étudie également la possibilité d'implanter des composteurs collectifs. Un sondage a été lancé sur l'application intramuros pour pouvoir quantifier et analyser les besoins.

Merci à tous les participants qui ont pris le temps de répondre aux quelques questions. Rendons à la nature ce qu'elle nous a donné en compostant les déchets organiques de notre poubelle.

## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | ATTRIBUTION DE POULES



La municipalité de Duppi-  
gheim s'est engagée dans  
une opération de dis-  
tribution de 2 poules  
pondeuses par foyer.

En effet, par la dif-  
fusion de cette  
pratique, les quanti-  
tés de déchets organiques diminueront  
car pouvant être consommées par des  
poules.

Elle permet également aux propriétaires  
de bénéficier d'une production d'œufs  
pour leur consommation personnelle.

S'agissant d'un élevage d'animaux, seuls  
pouvaient accéder au dispositif, les foyers  
réunissant un certain nombre de prére-  
quis dont le principal est l'équipement  
nécessaire à l'accueil des gallinacées.

Nous avons rédigé et diffusé un règle-  
ment y afférent.

Lors de la distribution des poules, les pro-  
priétaires sont invités à signer un contrat  
qui les engage à respecter le règlement  
ainsi qu'un formulaire de «déclaration  
détenteur de volailles».



Photo Jean SCHMITT

## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | LA RUBRIQUE ÉCOLO

### LE RONCIER

Oui, le roncier est bien le buisson qu'on  
maudit lorsqu'on s'y pique !

Pourtant, cet arbrisseau de la famille des  
rosacées constitue à lui seul un biotope  
d'une grande richesse.

Le roncier est colonisé et visité par de  
nombreuses espèces d'invertébrés (in-  
sectes, chenilles...) d'oiseaux, de reptiles,  
de batraciens, de larves et de mam-  
mifères.

Cette faune variée s'y nourrit, s'y abrite et  
s'y reproduit.

Le roncier contribue largement à la  
richesse de la biodiversité.

Ses jolies fleurs blanches mellifères sont  
très prisées par les abeilles et autres  
pollinisateurs.

A la fin de l'été, le roncier nous offre  
de délicieuses mûres à déguster ou à  
transformer.

La ronce peut devenir envahissante,  
notamment dans les lieux publics. On  
peut aisément la contrôler en la coupant  
en partie à l'aide d'outils adaptés.

L'idéal est de la rabattre en fin d'automne  
et en hiver afin de préserver son biotope.

### Le saviez vous ?

Le roncier est très friand de lumière. On  
peut contrôler sa croissance en plantant  
des arbres ou arbustes au côté sud de la  
rosacée.

L'ombrage des branches atténue la  
croissance envahissante du roncier.



## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | LES PROJETS DUPPI'VERT



- Poursuivre les plantations sur les  
espaces publics et aux abords des voies,
- Installation de nichoirs et mangeoires  
pour oiseaux en automne,
- Etendre la ripisylve du Bras d'Altorf,

D'ores et déjà, nous vous invitons à la so-  
rée Duppi'vert qui se tiendra  
le vendredi 29 octobre 2021 à la Salle des  
fêtes

(Sous réserve de l'évolution de la situa-  
tion sanitaire)

### Au programme:

- Présentation de la flore et de la faune  
locales
- Les continuités écologiques en milieu  
urbanisés,
- Participation et interventions de  
« Haies Vives d'Alsace »,
- Participation et interventions de la  
« Ligue pour la Protection des Oiseaux »

# FINANCE | FISCALITÉ MAINTIEN DES TAUX DE LA COMMUNE

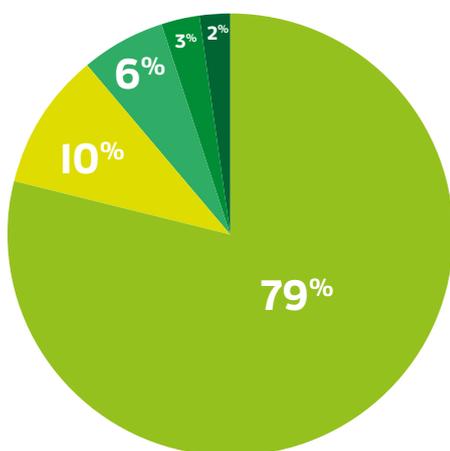
Pour ne pas alourdir la fiscalité, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 votés par la commune.

<sup>(1)</sup> À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. (La taxe d'habitation est restée à 15,96% et ne peut plus désormais être modifiée par le conseil municipal, la loi de finances pour 2020 ayant figé le taux de la TH à son niveau de 2019).

<sup>(2)</sup> En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 22,49 % (soit le taux communal de 2020 : 9,32% + le taux départemental de 2020 : 13,17%)

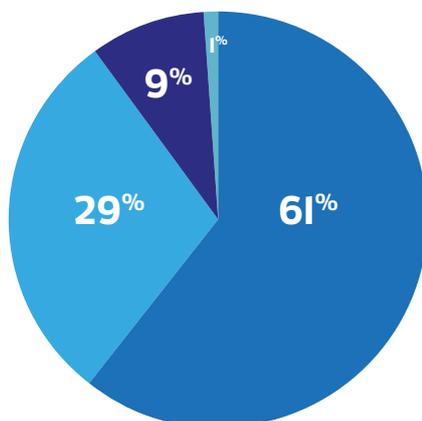
Taux	Taux commune 2020	Taux commune 2021
<b>Taxe d'habitation</b> (y compris THLV) <sup>(1)</sup>	<b>15,96%</b>	<b>0%</b> (15,96% -> pour l'État)
<b>Foncier bâti</b> <sup>(2)</sup>	<b>9,32%</b>	<b>22,49%</b> (et baisse de la départementale de 13,17%)
<b>Foncier non bâti</b>	<b>37,31 %</b>	<b>37,31 %</b>
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	<b>15,31%</b>	<b>15,31%</b>

## Les recettes de fonctionnement



### Recettes de fonctionnement 2020

- Chapitre 73 **Impôts et taxes** – 2835K€
- Chapitre 70 **Produits exceptionnels** (dont cessions des terrains) – 362K€
- Chapitre 74 **Dotations, subventions et participations** – 220K€
- Chapitre 75 **Autres produits de gestion courante** – 108K€
- Chapitre 77 **Produits des services du domaine et ventes diverses** – 47K€
- Chapitre 13 **Atténuations de charges**



### Détails des impôts et taxes (en K€)

- **Taxe foncière et d'habitation** (entreprises et particuliers) – 1722K€
- **Cotisation CVAE** (entreprises) – 362K€
- **IFER Imposition Forf. sur entreprises réseau** – 3K€
- **Autres impôts locaux** – 251K€
- **Fond départementales de péréquation DMT0** – 25K€

## VIE ASSOCIATIVE | PROJET CRÉATION ASSOCIATION ARTISTIQUE

Il y a dans notre village de nombreux talents cachés : peinture, couture, travail du bois ...

Nous lançons donc un appel à nos nombreux artistes pour la création d'une association artistique.

Cette association pourrait organiser des ateliers artistiques et pourrait mettre ses talents au service de la décoration du village (Noël, Pâques, été, Halloween...) pour petits et grands de manière ponctuelle ou régulière.

**Les bénévoles intéressés peuvent se signaler en envoyant un mail à [veronique.elo@duppigheim.fr](mailto:veronique.elo@duppigheim.fr).**



## VIE ASSOCIATIVE | SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations vivent depuis plus d'un an des moments difficiles à cause de la pandémie.

Entre les confinements, les protocoles, les annonces du gouvernement, les associations ont joué au yoyo pendant ces 16 derniers mois. Oui ? Non ? Peut-être ? Ont été les mots d'ordre.

Pas facile de se retrouver dans toute cette confusion.

Au niveau de la commune, nous avons

essayé d'appliquer au plus juste les règles protocolaires et autorisé chaque reprise d'activité quand cela a été possible.

Nous tenons à réitérer notre soutien à toutes les associations, en cas de difficultés nous sommes à leur écoute pour les aider et trouver des solutions ensemble.

La motivation de notre équipe est de trouver une forme d'équité entre toutes et nous souhaitons privilégier l'échange et la communication.



## LIEN SOCIAL | MAISONS FLEURIES ET DÉCORATIONS ESTIVALES



Le concours des maisons fleuries pourra se dérouler cette année, aussi, tous les habitants qui le désirent pourront laisser libre cours à leur imagination artistique !

Le fleurissement mais également la décoration estivale seront primés, laissez-vous aller, mettez de la couleur, innovez, faites-vous plaisir, régalez-nous pour ensemble sortir de cette morosité.

Inutile de vous inscrire, un jury composé de membres de la commission « lien social » au cours d'un tour de l'ensemble du village, déterminera les lauréats et récompensera les réalisations les plus originales.

## LIEN SOCIAL | UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

### **UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À DESTINATION DES SENIORS**

Comme vous, c'est avec beaucoup d'impatience et d'espoir que nous attendons de pouvoir à nouveau nous réunir, pour enfin, retrouver une « vie normale »

Nous voyons le bout du tunnel, nos seniors sont, pour ceux qui le souhaitent, presque tous vaccinés. Les portes s'ouvrent petit à petit sur un avenir plus serein, les projets peuvent se mettre en place.

En attendant que toutes les barrières soient tombées pour nous autoriser des moments festifs de retrouvailles, nous

gardons le lien à travers des actions telles que des dessins réalisés par les enfants du village, des attentions particulières le jour de votre anniversaire, le service « courses pour les plus fragiles » et des échanges sympathiques au gré de nos rencontres.

Nous pensons bien à vous et nous nous languissons de retrouver de bons moments à partager.

### **LE CCAS**

Le Centre Communal d'Actions Sociales anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Ces attributions sont nombreuses et pour certaines, soumises à conditions.

Pour toute demande ou conseil, n'hésitez pas à contacter ce service auprès de la mairie.

## TRAVAUX | ABANDON D'UN COLLECTIF

### ABANDON D'UN COLLECTIF AU PROFIT DE MAISONS INDIVIDUELLES

Un projet de construction d'une résidence seniors avait été prévu dans le nouveau lotissement « Les Platanes ». Des parcelles étaient réservées pour ce bâtiment dans le permis d'aménager.

La construction d'une résidence senior d'une quarantaine de chambres dans la commune voisine de DUTTLENHEIM a grandement entravé notre projet. Les bailleurs sociaux, tel que Alsace Habitat, ont été contactés, mais n'ont pas jugé le projet pertinent, dans le sens où ils craignent que les chambres ne soient pas toutes occupées.

Un projet de 2 bâtiments d'habitations collectifs a été présenté par HABITAT de l'ILL, en axant les logements sur l'accessibilité pour les seniors.

Nous ne pouvons malheureusement pas assurer que ce bâtiment puisse perdurer dans le temps comme étant des logements pour nos aînés. Ils pourraient, dans quelques années, être revendus ou reloués à des jeunes couples. Nous perdrons « l'aspect senior » de ce bâtiment, qui deviendrait un collectif classique. De plus, la contrainte de places de stationnements au sein de la parcelle, ne permettait pas d'anticiper correctement ce changement de population. Il avait alors été décidé de se résoudre, en accord avec le CMC CIC, à divi-



ser la parcelle initiale en 4, pour la construction de nouvelles maisons individuelles. Ce changement permettra également de conserver une bonne exposition au soleil pour les maisons avoisinantes.

## TRAVAUX | ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la nouvelle Zone de Loisirs est en cours de révision. Une phase de test est réalisée à partir de cet été pour revoir les horaires de fonctionnement.

Une horloge astronomique commande actuellement l'allumage et l'extinction de l'éclairage public en fonction des heures de coucher et de lever du soleil. Des heures fixes et définies d'extinction seront rajoutées dans la programmation pour réduire la pollution lumineuse de la zone.

3 secteurs ont été retenus : l'école élémentaire, le dépose-minute / parking, et le cheminement piétons, chaque secteur disposant de ses propres horaires. Au terme de cette expérimentation, ces

horaires pourront être conservés ou réadaptés.

D'autre part, une campagne de remplacement des luminaires à sodium et à ballon fluorescent par des luminaires LED a été initiée par la Commune depuis 2018. Cette année, de nouvelles rues du village vont être équipées de ces nouveaux éclairages LED. La consommation énergétique en sera grandement réduite, et l'éclairage directionnel réduira également la pollution lumineuse.

Les rues concernées par cette campagne 2021 sont les suivantes : Rue du Moulin / Rue George Sand / Rue Ronsard / Rue Alfred de Musset / Rue

Lamartine / Rue De La Fontaine / Rue Molière / Rue Victor Hugo (entre Rue Ronsard et Rue Molière uniquement) / Rue des Ormes / Rue des Bouleaux / Rue des Peupliers



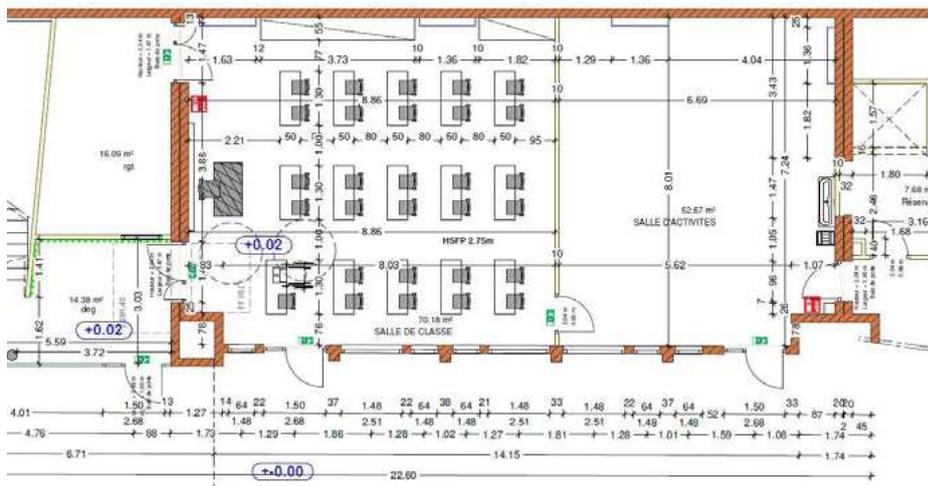
## TRAVAUX | OUVERTURE D'UNE 6<sup>ÈME</sup> CLASSE

L'arrivée de nouveaux concitoyens à DUPPIGHEIM conduit également à l'augmentation du nombre des élèves au sein de l'école élémentaire.

L'Académie de l'Éducation Nationale a confirmé que l'ouverture d'une 6<sup>e</sup> classe est nécessaire pour la rentrée 2021/2022.

La « Salle Bleue » est alors en partie consacrée à la création de cette nouvelle salle de classe. Les travaux ont lieu pendant ces vacances scolaires estivales.

Le montant total des travaux, maîtrise d'œuvre et mobilier compris, est de 68 500€ TTC.



## URBANISME | LE DROIT DE PRÉEMPTION, C'EST QUOI ?

Tout comme l'expropriation, le droit de préemption urbain suscite souvent de la méfiance ou le sentiment d'être privé de la liberté de disposer d'un bien.

Il s'agit en fait d'un droit pour une commune de se porter acquéreur prioritaire lors de la vente d'un terrain, d'un immeuble etc...dans un périmètre défini à l'exclusion des zones naturelles et agricoles qui relèvent de la compétence de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). Contrairement à l'expropriation, la préemption urbaine dépend de la décision de vendre du propriétaire d'un bien..

Si elle constitue effectivement une restriction dans le choix des acquéreurs, elle n'en est pas moins négociable, le propriétaire gardant son choix de se retirer de la vente ou de léguer son bien.

De plus, le droit de préemption est juri-

diquement très encadré, et de nombreux recours sont possibles, tant sur la procédure que sur les motifs. En effet, un bien acquis par la commune ne pourra servir qu'à réaliser un projet d'intérêt collectif, par exemple un besoin de créer du stationnement, des logements, une réserve foncière ou de préserver un espace naturel.

Très peu sollicité à Duppigheim par le passé, ce droit s'avère être un moyen de préserver à notre village la maîtrise de son territoire de plus en plus menacé par les infrastructures de transport et la pression d'investisseurs privés dont le but est de rentabiliser un espace devenu attractif par le biais d'achats de terrains aux particuliers.

Consciente des dangers que représente une urbanisation incontrôlée de notre territoire, votre équipe actuelle souhaite

faire appel à cette procédure dans les limites de ses moyens, afin de préserver un équilibre harmonieux entre les besoins du village et la préservation de son espace vital.

Certes, la préemption n'est pas une parade contre les décisions d'ordre supérieur. Ainsi, une des orientations essentielles des schémas régionaux est de limiter la consommation des espaces naturels par une densification des espaces urbains. Ce principe est autant louable qu'il est sujet à de multiples interprétations possibles.

C'est pour lutter contre de possibles excès que nous considérons la préemption comme un outil important à partager avec les habitants afin de conserver à Duppigheim un équilibre sain entre ses besoins et sa qualité de vie.

## URBANISME | LE RÔLE DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME

Le rôle du maire en matière d'urbanisme Afin d'aménager le territoire, de préserver l'environnement, de mettre en œuvre des projets de développement et de favoriser les activités économiques ou de gérer la construction de logement, la commune et le maire disposent de nombreux outils et de prérogatives en matière d'urbanisme.

### **En matière immobilière : les permis de construire, d'aménager...**

En pratique, le dossier de demande de permis de construire (de même que le permis d'aménager, les déclarations préalables...) est adressé à la commune. Ce dossier est instruit par nos services qui sollicitent, le cas échéant, l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) qui est un syndicat mixte rassemblent près 533 membres dont 490 communes.

Ce sont les ingénieurs de l'ATIP qui vont vérifier la bonne application des règles relatives au droit des sols à savoir la conformité de la demande avec notre PLU (plan local d'urbanisme) et le code de l'urbanisme.

Le cas échéant, l'ATIP contactera les différents concessionnaires (SDEA pour l'eau et l'assainissement, SELECT'OM pour la collecte des ordures ménagères, l'Électricité de Strasbourg, la Chambre d'Agriculture...) afin de solliciter leur position

relevant de leur champs de compétence. L'ATIP formule alors un avis, transmis à la commune, et c'est le maire qui, formellement, prend l'arrêté autorisant ou refusant le projet.

Le maire n'exerce pas ce pouvoir de manière discrétionnaire. Il est tenu par les règles d'urbanisme, de sorte que si un projet de construction respecte ces règles, il ne peut légalement s'y opposer et inversement, au risque de voir l'autorisation ou le refus annulé par le juge.

Une fois l'autorisation obtenue, le demandeur doit l'afficher de telle sorte que les renseignements qu'il contient soient bien lisibles de la voie publique ou des espaces ouverts au public pendant toute la durée du chantier. Certaines informations doivent impérativement y figurer.

Ainsi informé, un tiers peut consulter le dossier du projet en mairie. Durant 2 mois à partir du 1er jour d'affichage sur le terrain, vos voisins peuvent contester l'autorisation qui vous a été accordée. Ils effectuent alors un recours gracieux auprès du maire qui a délivré l'autorisation. Sans affichage, le délai de contestation est prolongé à 6 mois après l'achèvement des travaux.

En raison de la complexité de la procédure, si vous avez un projet, nous vous invitons à vous rendre au service d'urba-

nisme afin de prendre rendez-vous avec le service instructeur géré par Monsieur Le Pape et assisté par Madame Frey.

Celui-ci permettra d'étudier la faisabilité de votre projet et délivrera les informations nécessaires à la réalisation ainsi qu'un certificat d'urbanisme opérationnel.

### **En matière de police administrative.**

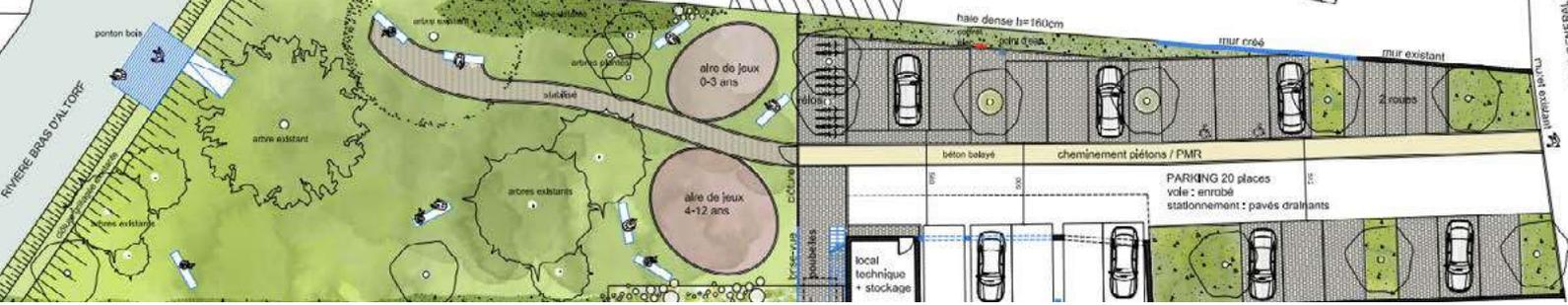
Le maire peut prendre des décisions (sous la forme d'arrêtés) afin de prévenir toute atteinte à la tranquillité, salubrité, sécurité publique.

Par exemple, lorsque des travaux immobiliers causent des nuisances ou du tapage nocturne ainsi que les arrêtés concernant la circulation en cas de travaux sur la voie publique.

En matière de police d'urbanisme.

Le maire a l'obligation légale de constater les infractions au code de l'urbanisme, dès qu'il en a connaissance.

Il peut s'agir de travaux ou constructions sans permis comme l'édification d'un logement dans une grange agricole ou encore un agrandissement sans autorisation. De même lorsqu'une construction ne correspond pas à l'autorisation délivrée : par exemple, la construction de logements à la place de bureaux dans une zone artisanale ou d'une maison de



150 m<sup>2</sup> alors que le permis de construire ne portait que sur 100 m<sup>2</sup>. Ainsi, toute infraction signalée par une tierce personne oblige le maire à constater les faits. Le maire fera dresser un procès-verbal, si les faits sont avérés, qui sera ensuite transmis au procureur de la république pour l'engagement de poursuites devant le tribunal correctionnel. Ces poursuites pouvant aboutir au prononcé d'une amende, mais aussi à la démolition des constructions irrégulièrement édifiées. En matière de police des édifices menaçant ou en ruine. Les arrêtés de péril sont pris par le maire sans nécessité d'intervention du conseil

municipal. Si par exemple un immeuble bâti menace de s'effondrer et que cela compromet la sécurité publique, le maire peut alors prescrire sa réparation ou sa démolition. De même, si un immeuble est dans un tel état qu'il fait courir un péril imminent, le maire doit ordonner des mesures provisoires indispensables pour écarter ce péril ou encore positionner des barrières sur le trottoir en cas de risque d'effondrement d'un mur d'une maison mitoyenne à la rue. En matière d'occupation temporaire du domaine public. Le maire peut autoriser l'occupation temporaire du domaine public, comme pour

l'installation d'équipements nécessaires au chantier ou d'échafaudages. En matière de droit de préemption Le maire peut exercer le droit de préemption, par délégation du conseil municipal, c'est-à-dire acquérir en priorité les biens mis en vente, en vue de réaliser des opérations d'intérêt général. Néanmoins, ce droit est juridiquement très encadré. Ainsi, la commune souhaitait préempter 20 ares de terrain au 36 rue du Général de Gaulle afin d'y construire une plateforme multifonction pour y développer une place de marché, un parking et un jardin communal. Malheureusement, le projet n'a pas pu aboutir.

## URBANISME | LIAISON CYCLABLE DUPPIGHEIM - ENTZHEIM

**Création d'un nouveau pont pour franchir la rivière.**  
Une nouvelle piste cyclable sera prochainement réalisée afin de connecter Eurométropole et la Communauté de Commune de Molsheim-Mutzig par la réalisation du projet de piste entre Entzheim et Duppigheim. Suite à notre proposition, la Com-Com de Molsheim-Mutzig a décidé de réaliser un

pont, à destination des cyclistes et des piétons, reliant cette piste à la zone de loisirs. Cette liaison pourra ainsi se poursuivre tout le long de la zone de loisirs pour déboucher au Sand et donc au réseau des pistes cyclables de la Communauté de Communes de Molsheim Mutzig. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année.



## URBANISME | PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

La commission s'est réunie tous les 15 jours depuis décembre dernier. A chaque réunion les actualités et les nouveaux permis sont évoqués, les règlements du PLU actuel et projeté ont été lus.

La commission est désormais chargée de proposer des modifications du PLU. Diverses modifications seront apportées en matière de zonage (certaines zones constructibles ne le seront plus par exemple), mais également en matière de règlement applicable (places de stationnement, toits...).

### PLU

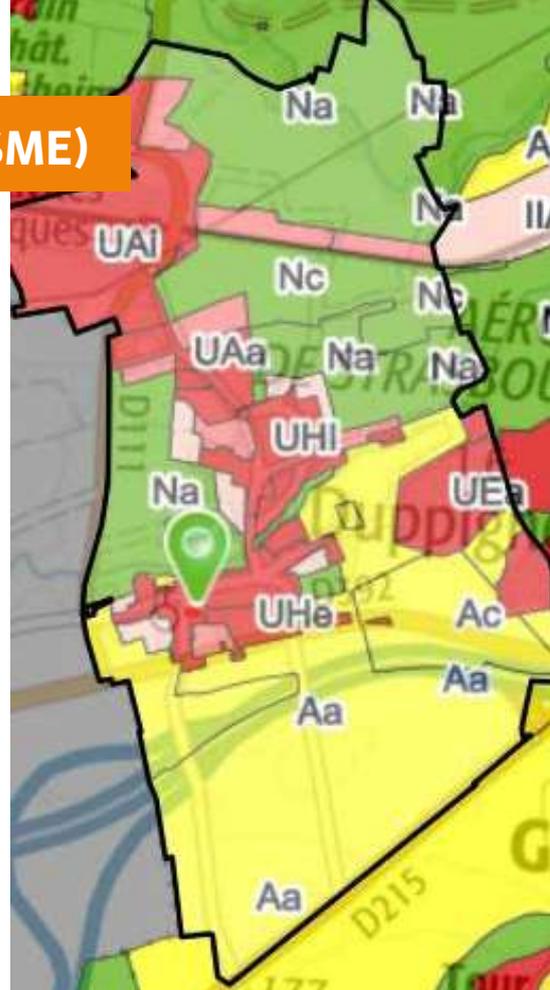
Le 13 décembre 2000, la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) a remplacé le POS (plan d'occupation des sols) par le PLU. Il définit les règles indiquant la forme que doivent prendre les constructions, les zones qui doivent rester naturelles, réservées pour les constructions futures, pour les activités industrielles ou artisanales... Il doit notamment exposer

clairement le projet global d'urbanisme ou PADD qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Le PLU actuellement applicable à Duppigheim a été élaboré en 2008 (dont la dernière procédure a été approuvée en 2015). Toutefois, en 2020 un nouveau PLU a été arrêté par la précédente équipe municipale. Ce dernier ne correspondait pas à nos aspirations et à nos attentes. C'est pourquoi, la procédure a été suspendue afin que nous le modifions conformément à notre programme et à nos objectifs. Les changements sont en cours de rédaction pour aboutir à une approbation et publication en 2022 ou 2023.

Vous pouvez retrouver le PLU actuellement en vigueur sur le site de la commune de Duppigheim ou à l'adresse suivante :

[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)



## URBANISME | STATIONNEMENT RUE DE LA GARE

En mars 2021, avec l'aide de la Police Municipale, des places de stationnement ont été pré-marquées rue de la Gare entre la rue Victor Hugo et le rond-point menant vers la rue Lamartine (côté est). Les services municipaux ont acquis de la peinture et mis en place le marquage au 2ème trimestre.

L'objectif de ces emplacements est double :

- Ralentir le trafic par le rétrécissement de la largeur de la voie et la création de chicanes
- Proposer aux riverains des places de parking supplémentaires

Au niveau de la piste cyclable (côté ouest), les boîtiers techniques ont été déplacés afin d'élargir la piste mixte (piétons et vélos autorisés). Une chicane va également être créée de ce côté afin de disposer les poubelles de manière sécurisée.



## MATERNELLE | LES CIGOGNEAUX

### **La semaine mystère : une semaine de cirque ! du 18 au 22 janvier 2021**

Les enfants de l'école maternelle ont eu la chance de participer à une semaine de cirque avec M. Michel MULLER, alias M. Bigoudi.

De retour, après sa première intervention il y a 3 ans, il nous a permis de nous évader un peu de notre quotidien marqué par le protocole Covid. Les enfants et les adultes ont, l'espace d'une semaine, vécu des moments inoubliables, ponctués par les rires des enfants !

Toute l'équipe ainsi que les parents d'élèves remercient vivement la commune pour sa participation financière au projet pour un montant de 2452€.

Voici le récit des élèves :

Lundi matin, nous étions en classe quand nous avons entendu frapper à la porte. Nous avons ouvert et un grand rond rouge était suspendu devant la porte. Ensuite, un monsieur du service des postes de la police est venu nous déposer une enveloppe. Dans l'enveloppe il y avait un CD de musique. On aurait dit de la musique qu'on entend d'habitude dans les spectacles de cirque ! En allant en récréation, nous avons trouvé le couloir dans un drôle d'état ! Il y avait des fils, des chapeaux de clown et des masses pour jongler suspendus partout dans le couloir. Il y avait aussi des traces de pieds de toutes les couleurs un peu partout : sur le sol, sur les murs et sur les portes. Dans la cour de récréation il y avait même un monocycle accroché dans un arbre. En revenant de la récréation il y avait un costume de clown accroché au milieu du couloir, dans notre classe, il y avait une pyramide étrange et un parapluie accroché au plafond. Un peu plus tard, on a frappé à la fenêtre de la classe et nous avons trouvé une nouvelle enveloppe. À l'intérieur, il y avait une lettre qui nous donnait rendez-vous mardi à 10h.

Mardi matin nous avons attendu impatiemment qu'il soit 10h. En entendant le tambour, nous avons regardé dans le couloir et il y avait un grand fil rouge. Nous sommes passés en dessous et nous l'avons suivi jusque dans la salle de motricité.

C'est là que nous avons trouvé des bancs et une scène de spectacle. Un monsieur est alors arrivé, il s'appelle Michel et il

avait un problème : il devait aller à un entretien avec un directeur de cirque pour avoir un travail de clown. Il ne savait pas comment se préparer alors nous l'avons aidé ! Quand il est clown il s'appelle Bigoudi et il est très drôle. L'après-midi, nous avons fait un atelier avec Michel, il nous a appris à faire des bêtises de clown : faire semblant de tomber de sa chaise, faire semblant de se mettre debout sur une chaise et de la renverser, faire semblant de s'assommer avec un marteau géant et il nous a maquillé comme des clowns. Nous avons beaucoup ri.

Jeudi matin, jeudi après-midi et vendredi matin nous étions répartis dans des groupes et nous avons effectué des ateliers de cirque. Dans notre classe il y avait le groupe des clowns et celui des jongleurs. L'atelier clown avec Michel : nous avons préparé notre numéro pour le spectacle de vendredi après-midi. Les ateliers déguisement et lecture avec Estelle : jeudi, nous nous sommes amusés à nous déguiser et vendredi nous avons lu des albums sur le cirque. L'atelier jeu de société avec Cécile : nous avons joué à des jeux sur le thème du cirque. L'atelier équilibre avec maitresse Isabelle : nous avons marché sur le fil et sur la boule, et nous avons utilisé les pédaliers et les bascules. L'atelier acrobaties avec maitresse Clara : nous avons fait des figures d'acrobaties sur des tapis et sur des chaises. L'atelier jonglerie avec Mélissa : nous avons appris à jongler avec des balles, des anneaux, des foulards et des assiettes.

Vendredi après-midi, nous sommes allés à la salle des fêtes. Nous étions placés dans la salle pour ne pas nous mélanger avec les autres classes mais nous avons tout de même pu regarder les numéros des autres classes. Nous nous sommes beaucoup amusés. Nous avons présenté des numéros de clowns, mais aussi d'équilibre sur le fil et sur les boules et de jonglage avec des foulards.



## ÉLÉMENTAIRE | LES COLVERTS



Le 15 décembre, les enseignantes ont conduit les élèves dans la salle des fêtes où les attendait une belle surprise. En effet, ne sachant s'il pourrait se maintenir, les maitresses ont préféré garder le secret jusqu'au bout... et le spectacle de Noël offert par la municipalité a bien pu se tenir (en respectant toujours les distances de sécurité). Musique, danses, fous rires et sourires étaient au rendez-vous ! Les enfants sont tous repartis avec un CD du spectacle et des étoiles plein les yeux.



### **Energie, vous avez parlé d'énergie ?**

Ce mot revêt bien des facettes depuis que les élèves de CE2/CM1 de Mme Bourdon et les CM1/CM2 de Mme Klein ont pu bénéficier d'une sensibilisation à la maîtrise des énergies et aux énergies renouvelables.

Cette intervention a été réalisée en partenariat avec Alter Alsace Energies dans le cadre des sciences expérimentales et de l'éducation au développement durable.



A l'issue des séances, les élèves ont défini les actions qu'ils souhaitaient mener au sein de la classe et de l'école. Divers thèmes ont été développés comme les gestes favorisant les écono-



mies d'énergie, les problèmes liés à l'utilisation de l'énergie et les énergies renouvelables.

Les élèves ont ainsi réalisé des maquettes ou des affiches.

Malgré le protocole sanitaire qui empêche les élèves de se mélanger, les enfants ont pu fêter Carnaval en venant costumés à l'école et en défilant dans la cour devant leurs camarades !

L'accès au gymnase étant interdit aux élèves en raison du protocole sanitaire, les enseignantes ont organisé un cycle



de course d'orientation aux abords de l'école. Le but, pour les élèves, était à la fois d'apprendre à se repérer sur un plan



ou une carte puis de retrouver les « balises » dissimulées autour de l'école, cela par équipe et dans un temps imparti.

Les enfants ont enfin pu se défouler, les élèves de CM2, plus aguerris, se sont quant à eux, aventurés jusqu'à la zone de loisirs.

La classe de CP/CE1 a eu l'honneur de planter « leur » arbre derrière l'école pour célébrer l'arrivée du printemps... sous la neige lors de la traditionnelle journée de l'arbre le 19 mars dernier.

Monsieur André Thomas puis Monsieur le





maire ont expliqué aux enfants l'importance de planter des arbres à nouveau dans le village et ont donné des informations sur leur arbre : Un noisetier tortueux. Tous les élèves peuvent l'admirer du haut des fenêtres de l'école.

Les classes de CP de Mme Hausmann et de CP/CE1 de Mme Haegy ont bénéficié d'une intervention de la LPO (ligue de protection des oiseaux). M. Keller, l'intervenant, a emmené les élèves faire le tour de leur environnement pour leur faire découvrir la faune qui s'y cache puis, de retour en classe, ils ont pu recenser tous les oiseaux qu'ils ont observé et en apprendre un peu plus sur chacun d'eux.

Les élèves de l'école élémentaire ont contribué, avec plaisir, à la décoration du village pour Pâques ; la municipalité a offert à chacun un œuf qu'ils ont pu décorer à leur guise pour ensuite, aller le suspendre sur l'arbre de Pâques situé devant l'école maternelle.

Un journaliste est même venu les photographier et un article est paru dans le DNA. Mais la plus grande fierté pour eux, a été le sourire des petits et des grands à la vue de leur travail.

Certains élèves ont également colorié de beaux dessins pour souhaiter de Joyeuses fêtes de Pâques aux « anciens du village »

L'arrivée de nouveaux habitants à Duppienheim et la politique du gouvernement de réduire le nombre d'élèves dans les classes de CP et CE1, conduisent à l'ouverture d'une sixième classe à la rentrée de septembre 2021.



Celle-ci se trouvera dans la salle « bleue », la salle polyvalente de l'école et nécessitera des travaux d'aménagement qui auront lieu durant l'été. Un sixième enseignant se joindra donc à l'équipe et sera nommé à la mi-juin.



# PÉRISCOLAIRE | LA CABANE



## Accueil de loisirs périscolaire « La Cabane » :

Depuis septembre 2020, « La Cabane » emmène les enfants au pays des rêves ! Encore plus que n'importe quelle autre année, l'envie de voyager, de rire et de se divertir se fait ressentir, aussi bien chez les enfants, que pour l'équipe d'animation !

« Et si .. ! ? » : voilà le thème choisi par l'équipe pour cette année scolaire 2020-2021. : une année pleine d'aventures et de surprises !

Après s'être retrouvés et avoir appris à vivre en suivant de nouvelles règles, les enfants ont fêté Halloween et Noël, tout en participant à deux « projets-vidéo ». Ces projets résultent du travail appliqué des enfants, tant en décor qu'en « mouvement » ! C'est aussi l'occasion pour les enfants de montrer à leurs familles ce qu'il se passe à l'intérieur de leur Cabane !

## Janvier & février : « Et si on prenait le large ! »

Pour ce début d'année, les enfants sont partis dans différents mondes fantastiques ! Chaque classe a créé son monde les premières semaines, puis a présenté son décor et la spécificité de son monde, lors d'un nouveau film !

Trois martiens, débarquant de nulle part, pénètrent dans la Cabane et y découvrent des mondes fabuleux !

- Les maternelles leurs proposent de

monter à bord de leur kayak pour descendre une rivière enchantée, au milieu de lianes, animaux de la savane et crocodiles !

- Les CP sont partis dans l'espace, en fusée made by Cabane. Grâce à leur voyage dans les étoiles, ils ont fait de grandes fresques représentant la galaxie et les planètes, et les ont présentés aux martiens et aux autres enfants.

- Les CE2, grâce aux ailes de leur ami Buzz, ont emmené les martiens au pays des jouets ! Une salle, un décor féérique et des jeux créés par les enfants : des petits chevaux, un pixel art grande taille, des légos géants, des baby-foots, un circuit de kaplas géants, etc...

- S'en suit ensuite une virée avec sirènes et requins, sous la neige, présentée par les enfants ne venant que le mercredi. A Suivi une choré de pirates, présentée par la classe de CP/CE1.

- Les CM1/CM2 ont, quant à eux, créé leur propre film, une histoire écrite par les enfants : du choix des personnages à l'écriture du scénario. C'est ainsi que les 3 martiens ont pu suivre les histoires de Stich.

- Enfin, Carnaval oblige, tous se sont retrouvés pour une dernière danse « au Bal masqué », les masques étant très « à la mode » ces temps-ci !

Cette période de 5 semaines seulement est passée très rapidement, vu le travail et le sérieux apportés par les enfants. Tous étaient très heureux et fiers de présenter ce nouveau film à leurs familles.

## Vacances d'hiver : « Et si les livres prenaient vie ?! »

2 semaines de vacances autour de 2 histoires !

La première semaine, les enfants ont suivi l'histoire de Wolfy, un petit loup rêveur et gourmand, qui a fait une excursion chez les monstres, a parcouru un monde de bonbons et a finalement rencontré une drôle de grenouille ensorcelée ... Les enfants se sont vite identifiés à lui et ont créé une mascotte, leur propre journal de bord, ainsi que leur itinéraire pour un fabuleux voyage !

La seconde semaine, les enfants ont découvert l'histoire de Mogli ! Chaque jour, ils ont découvert un personnage de l'histoire : l'ours Baloo, la panthère Baghéra, le colonel Hathi, le serpent Kaa et le tigre Sherkhan. Après avoir créé les personnages, grandeur nature et/ou miniature, les enfants ont participé à différents jeux, avec leurs acolytes fraîchement créés.

Au cours de cette semaine, les enfants ont accueilli une intervenante, venue leur présenter des jeux sportifs en direction des personnes en situation de handicap (= handisport). Les enfants ont ainsi participé à différents ateliers :

- un volley assis,
- un foot à l'aveugle (yeux bandés et ballon sonore),
- un loto sensoriel,
- une pétanque sans utiliser leurs bras,
- un memory sonore,
- un rugby pour mal voyants,
- l'accompagnement d'une personne aveugle.





lytes vont à la rencontre de différents personnages pour résoudre leur énigme !

- Mario Kart leur présente leur univers, mais lui ne possède que fleurs et champignons magiques ! Aucune trace de pneus !
- Des architectes, en plein projet, avec la création d'un sentier pieds-nus pour les enfants.
- Des elfes et lutins, installés bien tranquillement dans leur petit village, et bien trop petits et fragiles pour jouer avec de pneus taille XXL !
- Des épouvantails : mal lunés, mais danseurs !

- Albert, qui habite là derrière, dans la vallée de Munster, et qui s'occupe d'une manière exemplaire de ses animaux ! Tant de belles rencontres, pour finalement tomber sur ... le jardin extraordinaire de La Cabane, tant par ses couleurs que par ses matériaux recyclés !

**Juin : « Et si l'année ne se terminait pas ?! »**

Un dernier thème pour ce dernier mois ! L'occasion de réaliser tout ce que les enfants n'ont pas encore pu faire dans l'année !? Une nouvelle déco ? Une parodie d'un dessin animé bien connu ? Des jeux en extérieur, sous le soleil ?! Le dernier



film nous le dira et remplacera aisément la traditionnelle fête de fin d'année !

**Vacances été : « Et si on était cap de tout !? »**

Des vacances d'été qui s'annoncent sous le signe des défis et paris ! Mais qui arrivera à tous les relever ?!

Des journées à thème, où les enfants retrouveront notamment le traditionnel Kah-Banta, un authentique Fort Boyard, un escape-game farfelu, des couleurs, ... sans oublier des nuitées campées (sous réserve d'assouplissement du protocole sanitaire) et des sorties

Retrouver toute l'actualité de La Cabane sur le site de l'O.P.A.L. : [www.opal67.fr](http://www.opal67.fr)

**Conseil Municipal Enfants et Conseil Jeunes :**

**Mars, avril & mai : « Et si les poules avaient des dents ?! »**

Le retour du printemps a permis aux enfants de découvrir ou redécouvrir le jardin de La Cabane ! Abandonné l'année dernière, il avait cruellement besoin d'un rafraîchissement ! Après un bon désherbage, un coup de bêche (merci aux arboriculteurs !), quelques semis et surtout ... de la peinture, des pneus, des enjoliveurs, des boîtes de conserves et énormément de magie, voilà LE jardin « extraordinaire » des enfants !

A cette occasion, Rali et ses drôles de dames ont tourné un nouveau film, en direct de la Cabane ! Une lettre anonyme : « Des pneus ? Des enjoliveurs ? Mais que font-ils à la Cabane ?! », Rali et ses aco-





#### CME & CJ :

Bien que les élections aient eu lieu en novembre, les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants ont dû patienter jusqu'au 22 janvier pour recevoir leur médaille, et par conséquent participer à l'installation officielle du CME, en présence de Monsieur Haegy, Maire de Duppigheim, et de deux conseillères municipales, Mmes Thomas et Deschler.

Après avoir présenté la fonction du Conseil Municipal et de ses différents conseillers, M. Haegy a laissé la parole aux enfants : temps d'échange, propositions faites par les enfants pour de futurs projets et questions diverses. Tiffany, animatrice CME, a, quant-elle, présenté le fonctionnement propre du CME : l'engagement de chacun, les actions citoyennes, les projets événementiels, les séances et la charte.

A suivi une première vague de réunions pour préparer une BD de Carnaval. Le CME a écrit le début des aventures d'Olaf, sous forme de BD, puis l'a présenté aux enfants de La Cabane, qui l'ont terminé. Chaque enfant a pu, en le dessinant, faire voyager Olaf, d'un pays à un autre, d'une forêt à une ville, d'un monde imaginaire à un moulin, ... Une fois l'histoire terminée, le « livre » écrit et illustré par les enfants a rejoint la bibliothèque de La Cabane !

Rejoints par le Conseil jeunes, les élus du CME ont ensuite préparé un nouveau jeu, à réaliser en famille, à l'occasion du printemps, et surtout de la venue de l'ami Lapin. Bien que la préparation ait pris un nouveau tournant avec la fermeture des écoles, le CME et le CJ se sont adaptés et ont terminé le jeu en distanciel.

Après le visionnage d'un film, les enfants ont parcouru le village, pour venir en aide à l'Ami Lapin, pris au dépourvu une nouvelle fois par la sorcière et contraint de changer de régime... Finis les chocolats, il doit faire une ratatouille ! A différents endroits, des épreuves attendaient les enfants. Ces derniers y ont découvert un légume nécessaire à la préparation, puis ont retransmis les informations à l'Ami Lapin ! Jeu particulièrement apprécié, puisqu'il a égayé les sorties lors des vacances de printemps.

De son côté, le Conseil Jeunes a prêté main-forte aux conseillers municipaux lors de la journée de plantation d'arbres en mars, et ce malgré une météo très pluvieuse, et a contribué à l'élaboration de panneaux installés dans le village pour encourager au respect de l'environnement.

Si tu as entre 12 et 17 ans, si tu souhaites rejoindre le CJ et t'engager dans la vie citoyenne de Duppigheim, ne tarde pas ! Envoie un mail à [la-cabane.duppigheim@opal67.org](mailto:la-cabane.duppigheim@opal67.org).



*La Cabane est un accueil de loisirs, organisé par l'O.P.A.L., en partenariat avec la commune de Duppigheim, accueillant des enfants âgés de 3 ans à 11 ans.*

#### LES HORAIRES D'OUVERTURE

*Les accueils des jours d'école :*

*Le matin I de 7h20 à 8h30*

*Le midi I de 12h à 13h30*

*Le soir I de 16h à 18h30*

*Les accueils du mercredi :*

*À la journée I de 8h30 à 18h30*

*À la demi-journée I de 8h30 à 14h*

*Possibilité d'accueil dès 7h20.*

*Pendant les vacances :*

*accueil de 8h30 à 18h30*

*(possibilité dès 7h50).*

*Dates de fermeture :*

*du 31 juillet au 22 août 2021*

**Retrouver toute l'actualité de La Cabane en vous inscrivant sur le site de l'O.P.A.L. [www.opal67.org](http://www.opal67.org)**



## FIT'N'BAILA

L'association répond toujours à la charte Sport Santé et Bien Être de la Fédération Sport pour Tous.

Notre conviction première est que la pratique d'une activité physique régulière est la clé d'une meilleure santé. C'est pourquoi, nous souhaitons proposer des activités physiques adaptées pour tous les publics de 6 ans à 99 ans afin de lutter contre la sédentarité, bouger de façon ludique dans une ambiance conviviale.

Violaine, qui assure l'ensemble des cours proposés par l'association est éducatrice sportive diplômée ; les pratiquants sont encadrés en toute sécurité.

C'est une nouvelle saison totalement perturbée par la crise sanitaire liée au Covid-19 qui vient de s'achever.

Toutes les mesures gouvernementales, nous ont empêché de nous retrouver en présentiel, et nous ont contraint à nous adapter encore, notamment par la mise en place de cours en ligne via l'application Zoom.



En effet, ce contexte nous a obligé à nous repositionner et penser à des solutions pour entretenir des liens et faire des cours en live... Ce challenge a été relevé malgré les difficultés rencontrées !

Toutefois, ces perturbations ont des conséquences et obligent l'association Fit'n'Baila à préparer sa rentrée 2021/2022 avec quelques petits changements d'organisation.

Nous tenons tout d'abord à remercier TOUS les adhérents qui ont joué le jeu et

qui ont été au rendez-vous régulièrement pour partager ces moments sportifs derrière leurs écrans respectifs.

Pour la rentrée prochaine, Fit'n'Baila proposera toujours deux cours adultes fitness : le cours fit'n'dance (travail cardio et chorégraphique ZUMBA) le mardi soir à 19h00 et le cours cocktail'fit (travail de renforcement musculaire, cardio, HIIT) le jeudi soir à 19h30 .

La nouveauté de la rentrée prochaine est



le maintien du cours du jeudi soir en ligne via l'application Zoom. Vous êtes nombreuses à avoir finalement trouvé des points positifs en suivant ce cours depuis vos salons. Nous sommes à l'écoute et il est normal de répondre positivement à cette demande.

Les cours réguliers de dancehall ont été supprimés ; en revanche, il sera toujours possible de prendre des cours particuliers et/ou de suivre ponctuellement des classes privées en ligne avec différents danseurs des 4 coins du monde.

Nous avons testé ce concept par l'organisation d'une classe privée de dancehall en connexion directe avec Kingston en Jamaïque ainsi que l'île de la Réunion ! Un moment agréable, fun et enrichissant, apprécié de tous !

Le cours de Zumba Kids Junior et le cours Urban dance fusionnent en 1 seul et même cours qui aura lieu le mardi à 18h et accueillera les enfants de 6 à 13 ans afin de leur donner le goût du sport dès le plus jeune âge, tout en s'amusant en musique



sur des rythmes endiablés.

Le cours Sport Santé et Bien Être aura toujours lieu le mardi matin à 10h30. Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent commencer une activité physique ou reprendre après une maladie, une opération, une convalescence, un accident de la vie... Cette activité est accessible et progressive y compris pour les personnes éloignées d'une pratique sportive. Nous adapterons les séances grâce à un accueil personnalisé et un travail en groupe de taille raisonnable. (10 / 12 personnes max) Soulignons ici l'assiduité et la régularité des participants en ligne durant cette saison sportive !

Nous souhaitons encore remercier nos adhérents pour leur fidélité, leur compréhension et avons hâte de vous retrouver à la saison prochaine et d'accueillir de nouveaux membres dans les meilleures conditions possibles. Nous sommes en train d'étudier les budgets pour vous proposer des cotisations à prix réduits pour la rentrée et permettre à ceux qui n'ont pas pu suivre les cours en ligne de ne pas se sentir mis à l'écart.

Les membres de l'association Fit'n'Baila.

### Renseignements :

asso.fitnbaila@gmail.com

 Fit'n'Baila

## GYMNASTIQUE

La saison 2020/2021 ne restera pas gravée dans les annales, avec cette pandémie qui a tout chamboulé. Mais, malgré toutes les contraintes sanitaires, nous avons pu pratiquer une activité extérieure réduite, mais bénéfique pour le physique et le moral, En attendant la 32ème reprise en septembre, je vous souhaite un bel été à tous ; Et vous qui désirez pratiquer une activité gymnique variée et adaptée à tous, rejoignez-nous à partir du mardi 7 septembre à la salle des fêtes. Inscription sur place.

Bonnes vacances à tous et prenez soin de vous  
Henri





## En quête d'une issue pour le dossier du Bras d'Altorf

Les membres de l'Association agréée de pêche et de la protection du milieu aquatique se sont retrouvés le dimanche 28 février, à 10 h, à la salle des fêtes pour leur assemblée générale. L'occasion de faire le point sur les futurs événements et d'évoquer le problème de l'assèchement du Bras d'Altorf.

Couvre-feu oblige, c'est un dimanche matin qu'une trentaine de pêcheurs dûment masqués et espacés se sont réunis pour écouter les différents rapports de circonstance. Le premier, celui du président Jean-Louis Heitz, était l'occasion de saluer les pêcheurs (sur les 148 recensés), ainsi que le maire Julien Haegy qui, accompagné de Laetitia Falempin, adjointe, avait pris place à la table présidentielle, aux côtés de Robert Erb, président de la Fédération de pêche du Bas-Rhin. Après la lecture du rapport de l'AG du 17 janvier 2020 par le secrétaire Alexandre Wagner, place au rapport d'activité. Diaporama à l'appui, le président est longuement revenu sur les problèmes posés par le Bras d'Altorf et la sécheresse du mois d'août dernier où la rivière était quasi à sec durant quelques jours au mois d'août. Les différentes pêches à la truite prévues à l'étang ont toutes été an-



nulées, ce que le trésorier Alain Léopold n'a pas manqué de souligner dans son rapport financier. « En gestionnaire avisé, vous avez encore une belle réserve, mais il serait préférable que cette crise se termine pour que votre association puisse à nouveau renouer avec ses activités », réagit le maire Julien Haegy.

Henri Schlaegel et Martin Kiehl, les deux réviseurs aux comptes (par ailleurs reconduits) félicitent le trésorier pour son travail.

Pour 2021, le calendrier des manifestations est certes fixé, mais le président n'est guère optimiste pour ce qui concerne les différentes pêches officielles. « On ne sait pas trop où l'on va, tout est compliqué, mais on verra au fil des mois comment évolue la crise ». Le président ne fait pas de plan sur la comète, tout juste espère-t-il que l'étang et son environnement retrouvent l'une ou l'autre animation pendant la période estivale.

Après l'annonce de l'intégration de deux nouveaux membres (Thomas Spettel et Christophe Hinkel), le président passe la parole à Robert Erb et au maire Julien Haegy. Les deux intervenants abordent un point qui préoccupe les pêcheurs de Duppigheim depuis des années : le problème de la Pierre Carrée. Cette échancre, située à Dorlisheim, sert à répartir l'alimentation en eau entre le Bras d'Altorf et la Bruche, mais se trouve régulièrement bouchée par des sédiments. Ce qui a pour conséquence d'assécher le Bras d'Altorf en période caniculaire. Comme le souligne le maire : « Si on veut faire bouger les choses, il faut frapper à la porte de la DDT (Direction Départementale des Territoires). Mais la Pierre Carrée ne semble pas être une priorité ».

Le président clôt l'AG aux environs de 12 h 20 en souhaitant aux pêcheurs une bonne saison de pêche tout en continuant de respecter les gestes barrières.





### Activités encore très réduites en ce premier semestre

En raison de la pandémie du Covid-19, seules 2 manifestations ont pu avoir lieu : l'AG le dimanche 28 février, à 10 h, à la salle des fêtes et le Duppi'putz en association avec la commune le samedi 27 mars. Les autres manifestations ont dû être annulées : le concours de pêche, la pêche à la truite, ainsi que la pêche gratuite des jeunes, que nous espérons néanmoins pouvoir reporter au mois de septembre. Le Président de la République nous promettant des jours meilleurs à partir du 30 juin, nous espérons pouvoir maintenir nos manifestations au courant du 2<sup>e</sup> semestre.

### Pêche à la truite fario

L'ouverture de la pêche à la truite fario a eu lieu le samedi 13 mars dans de bonnes conditions, avec le respect du couvre-feu à 18 h pour seule contrainte. 80 kg de truites farios, de 25 à 32 cm, avaient été immergées par l'AAPPMA dans l'Altorferarm quelques jours auparavant.

Les pêcheurs étaient nombreux à répondre présent dès le lever du soleil au bord du ruisseau, par une température un peu fraîche, mais avec un niveau d'eau correct pour la saison. Pour certains la pêche fut bonne puisqu'ils avaient les 6 truites dans leur bourriche ou panier, pour d'autres elle fut moins fructueuse, mais la saison ne fait que débiter.



### Ouverture de l'étang de pêche

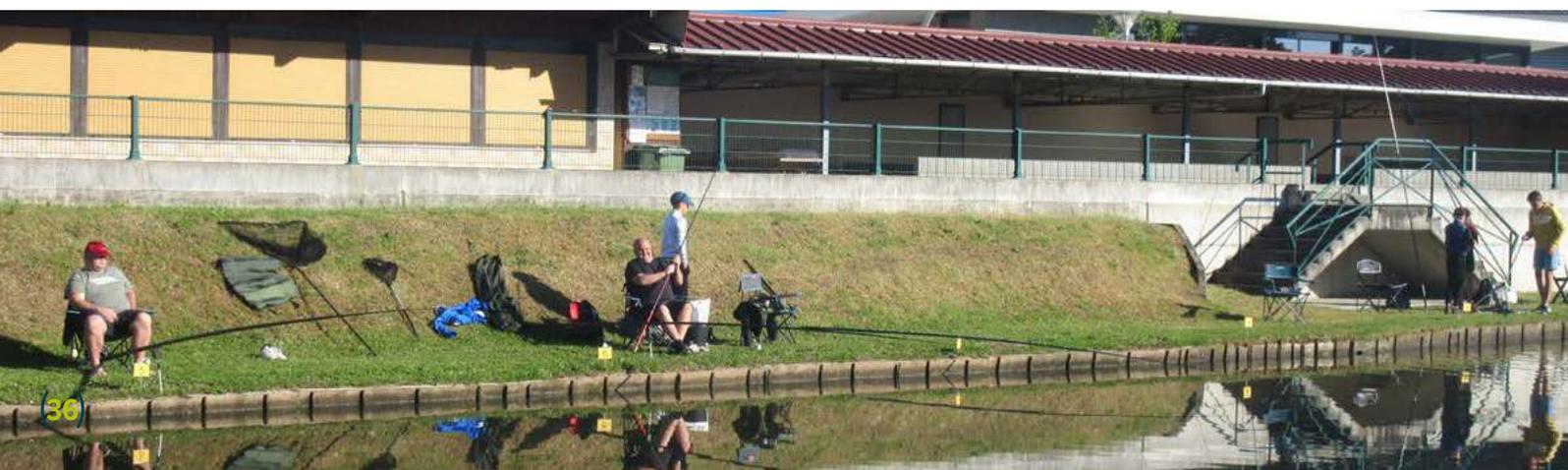
Après la longue saison hivernale et l'annulation du concours de pêche, l'ouverture de l'étang de pêche a eu lieu le dimanche 2 mai à 7 h.

Une quinzaine de pêcheurs, jeunes et moins jeunes, ont ceinturé l'étang en respectant les 4 m de distanciation imposés par le protocole sanitaire.

Les prises de gardons, rotengles et carpes furent nombreuses, les tanches sont restées un peu boudeuses.

Les pêcheurs n'ont malheureusement pas pu éteindre leur soif, car la buvette est restée fermée toute la journée conformément à l'arrêté préfectoral.

L'étang est ouvert les dimanches de 7 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h ; les mercredis à partir du mois de juin de 16 h à 21 h.





## JUDO CLUB DUPPIGHEIM

En cette période de pandémie le judo club de Duppigheim s'est plié aux nouvelles mesures sanitaires liées au COVID 19. Nous avons dû nous adapter au jour le jour aux différentes mesures gouvernementales afin de proposer à tous les membres de pratiquer le judo ou une activité sportive dès que cela était possible et depuis décembre sans contact.



nous organisons des stages ! Ces stages ludiques et éducatifs permettent aux enfants de s'entraîner durant les pauses scolaires de la Toussaint, Hiver, Pâques et été. Ce sont des rendez-vous très attendus par nos jeunes. Pendant la durée du stage, les journées vont être rythmées par des alternances de séances de judo, de préparations physiques, de repos et de jeux, le tout dans la bonne humeur. Bien que priorisés aux enfants pratiquant déjà le judo, ils restent ouverts à tous, et par la même, permettent aux jeunes de Duppigheim, une initiation au rudiment de la discipline.

C'est pour cette raison, qu'exceptionnellement, deux stages de multi-activités sans contact, ont été proposés pendant chacune des semaines des vacances de Noël. Sous la houlette de Gaétan et Sébastien, les enfants du club ont pu s'entraîner tout en respectant la distanciation physique, toujours avec convivialité, bonne humeur et éclats de rire, la sueur était au rendez-vous.

### Le judo vacances comment ça marche ?

Toujours encadrés par des enseignants diplômés et avec l'assistance des jeunes les plus âgés du club, chaque deuxième semaine des petites vacances scolaires,

Exceptionnellement, et pour compenser le manque de pratique des jeunes et



adultes, des cours et des stages de rattrapage seront proposés durant toute la période estivale. Nous vous invitons à suivre l'actualité du club via Facebook pour en savoir plus sur les modalités d'inscription et les différents horaires.





En janvier, le couvre-feu a été mis en place. Pour permettre la poursuite des cours de nos jeunes, le comité et les enseignants décident d'avancer certains cours.

Avec l'interdiction de pratiquer en intérieur pour les adultes, le judo club de Duppigheim a rapidement proposé des séances de renforcement musculaire en extérieur le samedi matin en alternative. En cette période de pandémie le judo club de Duppigheim s'est plié aux nouvelles mesures sanitaires liées au COVID 19. Nous avons dû nous adapter au jour le jour aux différentes mesures gouvernementales afin de proposer à tous les membres de pratiquer le judo ou une activité sportive dès que cela était possible et depuis décembre sans contact.

C'est pour cette raison, qu'exceptionnellement, deux stages de multi-activités sans contact, ont été proposés pendant chacune des semaines des vacances de Noël. Sous la houlette de Gaétan et Sébastien, les enfants du club ont pu s'entraîner tout en respectant la distanciation physique, toujours avec convivialité, bonne humeur et éclats de rire, la sueur était au rendez-vous.

### **Le judo vacances comment ça marche ?**

Toujours encadrés par des enseignants diplômés et avec l'assistance des jeunes les plus âgés du club, chaque deuxième semaine des petites vacances scolaires, nous organisons des stages ! Ces stages

ludiques et éducatifs permettent aux enfants de s'entraîner durant les pauses scolaires de la Toussaint, Hiver, Pâques et été. Ce sont des rendez-vous très attendus par nos jeunes. Pendant la durée du stage, les journées vont être rythmées par des alternances de séances de judo, de préparations physiques, de repos et de jeux, le tout dans la bonne humeur. Bien que priorités aux enfants pratiquant déjà le judo, ils restent ouverts à tous, et par la même, permettent aux jeunes de Duppigheim, une initiation au rudiment de la discipline.

Exceptionnellement, et pour compenser le manque de pratique des jeunes et adultes, des cours et des stages de rattrapage seront proposés durant toute la période estivale. Nous vous invitons à suivre l'actualité du club via Facebook pour en savoir plus sur les modalités d'inscription et les différents horaires.

En janvier, le couvre-feu a été mis en place. Pour permettre la poursuite des cours de nos jeunes, le comité et les enseignants décident d'avancer certains cours.

Avec l'interdiction de pratiquer en intérieur pour les adultes, le judo club de Duppigheim a rapidement proposé des séances de renforcement musculaire en extérieur le samedi matin en alternative.

Le 16 janvier, avec l'arrivée de nouvelles mesures gouvernementales, une fois de plus le judo club s'est vu dans l'obligation de suspendre tous les cours dans le dojo. Et avec le retour des beaux jours, le comité et les enseignants décidèrent de proposer à tous les groupes, enfants et adultes, des séances de renforcement musculaire en extérieur.





La semaine du 19 mai, à l'heure où nous écrivons cet article, la direction du club se prépare à accueillir à nouveau les judokas mineurs pour des cours de judo dans le dojo. Comme à chaque fois, le judo club a d'abord attendu d'avoir confirmation du ministère des Sports, de la Fédération Française de judo, et de la commune de Duppigheim avant de pouvoir annoncer enfin la bonne nouvelle aux adhérents. Un protocole sanitaire sera mis en place afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles ! Pendant cette période compliquée, certaines activités fédérales ont été maintenues en particulier les formations. C'est ainsi que notre Sensei Sébastien Caquas a pu continuer sa préparation pour l'obtention de son 6ème dan. Il a donc participé le 12 mai à Strasbourg, avec ses partenaires et amis M. Stéphan FLORENTIN 3ème dan et M. Kader Mesbah 6ème dan, à un stage national encadré par des très hauts gradés du judo.

Avec la COVID, le judo club de Duppigheim a su se montrer réactif et soucieux de proposer à tous les adhérents petits et grands de pratiquer dès que possible le judo ou une autre activité sportive. Le tout en respectant les protocoles sanitaires et les distanciations sociales. Nous avons parlé plus haut dans cet article de séances de renforcement musculaire. Ces séances font en fait partie du cours de Taïso que le judo club de Duppigheim propose toute l'année le mardi soir de 18h30 à 20h.

### **Le Taïso ? Mais qu'est-ce que c'est ?**

A l'origine le taïso correspond au travail de préparation physique pratiqué lors des échauffements des cours de judo et jujitsu. Pris hors du contexte Judo Jujitsu il en résulte un cours permettant de travailler plus spécifiquement le renforcement musculaire, sa capacité cardiaque, l'endurance et l'équilibration ; le tout sans chutes et avec une bonne dose de bonne humeur.

Depuis quelques années la Fédération Française de Judo en a fait une discipline à part entière.

### **Pour qui est ce cours ?**

Le cours est ouvert à tous les adolescents et adultes judokas ou non. En effet, certains de nos adhérents ne pratiquent ni le Judo, ni le Jujitsu. Ils participent à ce cours pour se mettre ou se remettre au sport.

Cette année, un nouveau cours va venir étoffer le calendrier des entraînements. Mesdemoiselles et Mesdames à partir de septembre le samedi matin de 10 h à 11 h 30 un cours de self défense féminin va être mis en place.

### **Comment fonctionne le self-défense ?**

Le Self-Défense, pratiqué lors des séances de Jujitsu, a pour but d'apprendre aux pratiquants à savoir réagir à toutes situations potentielles, avec ou sans arme, afin qu'en cas d'agression la réponse soit de l'ordre du réflexe spontané. L'esprit du Self-Défense est de pouvoir se protéger.

Il se base sur des techniques d'arts martiaux ou de sports de combat. Il peut être considéré comme un sport à part entière. L'auto-défense en français, ou self-défense en anglais, constitue tout d'abord un entraînement. Le but de cette pratique physique est d'acquérir la capacité de maîtriser son adversaire et de lui administrer des techniques de contrôle dans le but de se défendre.

Le comité et les enseignants préparent déjà la rentrée. Les cours habituels seront maintenus aux horaires habituels :

**CP-CE1 - Cours pré Poussin | mercredi : 10h à 11h**

**Maternelles - Cours Petit Dragon | mercredi : 11h à 12 h**

**CE2-CM1 - Cours Poussin | mercredi : 17h à 19h**

**CM2-4ème - Cours Benjamin | lundi et vendredi : 18h30 à 20h**

**Cours Judo adultes | lundi et mercredi : 20h à 21h30**

**Cours Self défense/Jujitsu | le mardi et vendredi : 20h à 21h30**

**Cours remise en forme/renforcement musculaire/Taïso**

**| mardi : 18h30 à 20h**

Le judo club de Duppigheim vous proposera prochainement des séances d'initiation gratuite. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous joindre : [judoclubduppigheim@gmail.com](mailto:judoclubduppigheim@gmail.com)  
06 03 99 46 80

 judo jujitsu duppigheim

## DUPPINEWS FOOT INFO

Feu Vaclav Havel, ancien Président de la République Tchèque déclarait :

« Le rassemblement des citoyens dans des organisations, des mouvements, des associations, des syndicats, est une condition nécessaire au fonctionnement de toute société civilisée bien structurée ».

Sans vraiment le savoir, et pourtant, l'USLD comme d'autres associations villageoises, est le parfait reflet des propos de Vaclav Havel. Une association rassemblant des citoyens désireux de pratiquer ou de mettre en œuvre les moyens de s'épanouir par la pratique d'un sport. Au-delà de cette pratique l'association se veut aussi d'être une école de la vie où l'on enseigne aux membres et dès leur plus jeune âge le respect des partenaires, le respect des adversaires, le respect des éducateurs, le respect des arbitres, le respect des installations, le tout dans les règles de vie commune.

Mener à bien cette entreprise, réaliser et réussir les objectifs fixés n'est pas de tout repos. Il est peut être bon aujourd'hui, à l'heure où une nouvelle saison se profile, de présenter le club.

## QUI SOMMES NOUS ET QUE FAISONS NOUS... L'USLD ET SON HISTOIRE :

Le foot existe depuis fort longtemps dans notre commune. Les premières traces apparaissent lors des années 1935/1936 sous l'appellation USD. Mais en 1958 l'USD rend l'âme. Rappelons toutefois qu'en 1947 une vaillante équipe de gars du village a remporté un titre de Champion d'Alsace. Tel le Phénix renaissant de ses cendres, l'USD se relève sous la forme d'un club de handball au nom de USLD en 1967. Deux années plus tard, en 1969, naît la section football telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Au chapitre de l'histoire du Club, c'est non sans une certaine fierté que l'USLD a le plaisir de vous signaler que deux joueurs issus du Club ont brillé à l'échelle professionnelle :

- André REY gardien de but et ancien joueur du Racing Club de Strasbourg, de Metz et de Nice et qui a connu les honneurs de l'Equipe de France

- Franck BERNHARD défenseur qui s'est illustré au Racing Club de Strasbourg à Bruges (Belgique), à Motherwell en Ecosse et au FC Mulhouse.

## L'USLD ET SA STRUCTURE :

Actuellement

Le Club compte 177 licenciés, répartis en 20 licences féminines, 70 Séniors, 2 U6, 12 U7, 17 U9 dont une fille, 15 U10, 8 U11 et 10 U12, le reste étant des licences dirigeants et entraîneurs.

Le Comité se compose de :

Matthieu AMIENS *Président*

Jean-Marie DUTON *Vice-Président*

Monique KOVACS *Secrétaire*

Thomas KARCHER *Trésorier*

Christophe BILDSTEIN

*Président de la section Jeunes*

Eric BUREL

*Vice-Président de la section Jeunes*

Vincent BUREL

Jeannot HECKMANN

Hervé MULLER

Christelle FRUHAUF

André PÉRIQUET

Eric ZEHNACKER

Julien DOERFLINGER

Guillaume STIEGLER

Patricia HECKMANN

Loïc HECKMANN

Catherine CASANOVA

Perrine SCHMITT

Ce Comité se réunit une fois par mois. Outre ce Comité siègent également une Commission Technique, une Commission

des Fêtes, une Commission de Discipline. Ces Commissions se réunissent en fonction de l'actualité du Club, de ses besoins et de ses urgences.

## L'USLD ET SON ACTIVITÉ :

Les gens du village, les spectateurs voire même les supporters n'ont qu'une vague idée du travail que réalisent les membres actifs de cette association. Nous allons donc vous donner un exemple du travail réalisé chaque semaine et ce pendant 49 semaines de l'année. (En période de pleine activité, bien entendu la période COVID connaît un net ralentissement de certaines activités).

### Lundi

| *Lavage, séchage et pliage de 5 jeux de maillots de nos équipes Féminines, Séniors 1,2,3 et vétérans*

| *Nettoyage des vestiaires, toilettes, club house*

| *Ramassage de tous les objets destinés à la déchèterie (boîtes métalliques, Coca, Ice Tea, etc.).*

### Mardi

| *Entraînement des jeunes U11 de 17 à 18h30*

| *Entraînement des séniors Equipe 1,2 et 3 à 19h*

| *Accueil des joueurs au club house après les entraînements*

| *Fermeture du club house à 24 h*

### Mercredi

| *Matin entraînement des Pitchounes (5 à 7 ans)*

| *Après-midi entraînement des débutants et U 13*

| *Soir entraînement des féminines suivi d'un repas*

| *Fermeture du club house à 24 h*

### Jeudi

| *Entraînement des U 11 de 17 à 18h30*

| *Entraînement des séniors Équipes 1,2 et 3 à 19h suivi d'un repas*

| *Fermeture du club house à 24 h*

### Vendredi

| *Après-midi, traçage terrain 1h1/2 à 2h*

| *Match vétérans suivi d'un repas*

| *Fermeture Club house 24 h*

### Samedi

| *Matin Plateau (le Plateau est un mini tournoi réservé aux Pitchounes et Débutants et réunissant 4 équipes).*

| *Après midi match U 11 et U 13*

| *Occasionnellement match féminin en nocturne avec fermeture tardive du club house.*

### Dimanche

| *Tous les dimanches matin, match de l'équipe 2 ou 3 suivi de l'apéro dominical.*

| *Après midi match équipe 1 ou match Féminin suivi d'une petite restauration pour les joueuses et le public, fermeture du club house vers 20h/21 H ;*

*Ce club fut et est dirigé depuis sa création par :*

1935/1936 Alphonse BRAUN

*qui fut aussi et plus tard Maire du Village*

1937 - Paul WALTER

1938/1939 - Edmond GEORGER

1939/1945 - Guerre 39/45

1945 - Alphonse BRAUN

1946/1950 - Joseph WEBER

1951/1957 - Philippe TROESCH

1958 - Joseph LÉOPOLD

1958 - Plus d'activité

1969 - Création de l'USLD

1969/1971 - Antoine KLEIN

1971/1974 - Jackie WEBER

1974/1977 - Roland OTT

1977/1992 - Jean-Claude BERNHARD

1992/2007 - Jeannot HECKMANN

2007/2009 - Philippe BADER

2009/2011 - Christophe SCHWAEDERLÉ

2011/2020 - Pierre TROESCH

2020 / ... - Matthieu AMIENS

Précisons encore que pour tous les matchs de jeunes une collation ou goûter sont préparés et offerts aux joueurs. Lors des entraînements ou matchs de jeunes, le club house est ouvert pour accueillir du mieux possible les parents accompagnant les enfants.

A noter encore que tous ces membres qui participent TRES activement à la vie du Club, sont aussi et encore sur le pont lors de la préparation des manifestations, ou en service de cuisine et de table sans oublier le rangement des salles.

**SI CELA VOUS DIT, VOUS SEREZ ACCUEILLI A BRAS OUVERT POUR ETOFFER L'EQUIPE DU COMITE.**

### L'USLD ET LES SPONSORS

Un travail fastidieux auquel, depuis des années, s'est attaché Alain Léopold. Avec une réussite certaine, il est incontestablement le membre ayant favorisé les plus importantes rentrées de fonds pour le Club. (Annonces dans les différentes parutions d'anniversaire ou d'inauguration, les panneaux publicitaires etc, etc.) C'est une bonne centaine de sponsors potentiels qu'il contacte à chaque manifestation soit téléphoniquement soit en leur rendant visite.

Parmi les sponsors, il y a les sponsors maillots, les donateurs etc, toutes ces personnes ou sociétés qui permettent au Club de vivre.



Très prochainement une cellule « sponsors » sera mise en place pour activer la relation Club et Sympathisants.

### L'USLD ET LA MUNICIPALITÉ

De Victor FISCHER à Adrien BERTHIER, 50 années de parfaite entente et collaboration basées sur des valeurs de confiance réciproque. Les Maires venaient aux Assemblées Générales une fois par an, assistaient aux grandes rencontres et la porte de leurs bureaux étaient toujours ouverte. Ils étaient

ent à l'écoute de nos préoccupations et nous trouvions ensemble la solution à l'éventuel problème. Jamais d'ingérence de leur part dans le fonctionnement ou l'organisation de nos structures. L'USLD comme d'autres associations, n'étant pas un problème, les Maires n'avaient pas à s'en soucier et pouvaient donc pleinement s'occuper des vrais problèmes de la Commune. Ils avaient aussi compris, pense-t-on, que l'USLD à elle seule représentait un important réservoir de voix en période électorale. Cà ne se néglige pas.

Aujourd'hui, COVID oblige, l'activité est plus qu'au ralenti et donc les échanges avec la Municipalité et son nouveau Maire Julien Haegy sont moindres. Le Club souhaite très simplement que les échanges futurs soient de même qualité que ceux entretenus avec ses prédécesseurs, et pourquoi en serait-il autrement ?

L'USLD quant à elle s'est toujours évertuée à respecter les engagements pris envers son principal donateur et sponsor : la MUNICIPALITÉ.



### L'USLD DANS LES JOURS À VENIR.

En cette période particulièrement difficile, le Club se doit d'être imaginatif et créatif. Dès que cela sera possible, il envisage de renouer avec différentes opérations comme DUPPICUP qui avait réuni près de 400 gamins, de merveilleuses soirées comme DUPPISKI, soirées à spectacles comme Soirée Harengs et ses humoristes, opération SAUCISSONS,



DUPPI E-Sport, cellule de vente en ligne, création d'un pôle DUPPI Teqball, activer les journées DÉCOUVERTES ou journées ECOLE et structurer davantage la cellule de Communication et d'Information.

Autres souhaits et démarches avancées :

- La mise en place d'une véritable école de football labélisée.
- Accorder encore plus d'importance à la section féminine de l'USLD.

Cette rapide présentation vous invite, nous l'espérons, à nous confier vos enfants pour l'apprentissage du football et des règles de vie en général (l'an passé l'USLD s'est vue remettre le Prix du Fair Play, Prix décerné par la Ligue du Grand Est, un honneur pour le Club et une preuve que les Educateurs ont fait un remarquable travail).

Pour les plus grands qui souhaitent s'épanouir, se détendre dans un bon esprit, venez nous rejoindre et éclatez vous pendant que vos épouses, vos compagnes et vos petits profitent des merveilleuses installations ludiques qui jouxtent le stade.



Notre stade justement qui porte un nom prestigieux, le Stade Arsène Wenger. Il n'est plus besoin de présenter ce personnage hors du commun mais sachez qu'outre son soutien financier ce Directeur du Développement du Football Féminin et Masculin à l'échelle mondiale, nous conseille et nous encourage dans les actions que nous menons.

VOUS POUVEZ NOUS FAIRE CONFIANCE

**Prenez bien soin de vous !**



# TENNIS CLUB DUPPIGHEIM



Groupe « Mini Tennis »  
niveau Violet



Groupe « Perfectionnement »  
niveau Vert



Groupe « Initiation »  
niveau Rouge & Orange



« Compétition » 1 - niveau Jaune



« Compétition » 2 - niveau Jaune

## Groupes école de tennis Jeunes

N'ayant pu réaliser les photos des groupes jeunes en début de saison suite à la mise en place du second confinement en octobre nous profitons de la reprise en extérieur pour mettre en avant nos 5 groupes jeunes pour cette saison sportive. En effet, une cinquantaine de jeunes sont inscrits dans notre école de tennis encadrée par notre entraîneur diplômé d'état Joan TRIMBORN. Il n'a pas été évident d'organiser les entraînements avec le confinement de l'hiver et le couvre-feu mais nous devrions réussir à réaliser l'ensemble des séances pour les jeunes cette année grâce à l'utilisation des vacances d'avril et le prolongement sur le mois de juin de nos cours.



## Situation des membres adultes

Contrairement aux Jeunes, nos Adultes n'auront pas cette chance de réaliser la totalité des entraînements de l'année vu le couvre-feu qui nous aura empêché de maintenir nos cours du soir. Quelques séances seront sans doute rattrapées en toute fin de saison mais avec l'annulation d'une grande majorité des compétitions du printemps il est évident que la place du tennis loisir sera très importante cette année. En effet, grâce à des courts extérieurs en terre battue artificielle, donc moins sensibles à l'humidité et au froid, nos membres ont pu jouer régulièrement cet hiver pour les plus courageux dans la limite des 10km et ensuite plus aisément

au printemps avec un retour progressif des membres. Un réel plaisir de voir ici et là un simple, un double, et pouvoir un peu échanger à nouveau avec les joueurs(ses) et refaire le monde.

## Reprise de l'école de tennis

Comme vous le savez, après quelques semaines de liberté en tout début de saison notre élan a été coupé sur la fin du mois d'octobre après l'annonce du confinement. Par la suite, il a été possible ici et là de programmer quelques séances jeunes en janvier mais la vraie reprise de l'école de tennis est arrivée avec les beaux jours en avril. Quel plaisir de revoir nos petits

champions sur les terrains et sortir de cette routine hivernale pour retrouver le chemin des courts. A voir le succès des cours de rattrapage durant les vacances d'avril, nul doute que ce retour au sport fût un grand bol d'air pour nos jeunes joueurs(ses).





**Vous souhaitez découvrir nos installations, n'hésitez pas à passer lors d'une permanence chaque dimanche matin de 10h30 à 12h et une personne du Comité vous fera visiter les lieux avec grand plaisir.**



### **Investissement du comité pour petits travaux**

A défaut de pouvoir travailler sur l'organisation de manifestations extra-sportives (Bourse, Parc Locagonfle annulés) et divers tournois de tennis cet hiver, le comité a continué sa réflexion sur l'étude et la mise en place de plusieurs petits projets pour améliorer et organiser notre nouveau complexe. En effet, une équipe emmenée par Mickaël AUZOU et Jacky FERRENBACH a réalisé des étagères et divers autres rangements pour rendre notre réserve fonctionnelle et ainsi gagner en place et en sécurité. Le poids du mobilier de terrasse étant assez important (tables + chaises) il a fallu réaliser un chariot sur roulettes pour déplacer les tables et adapter en largeur un diable pour le transport des chaises vu la distance entre la réserve et la terrasse du club. Sur l'extérieur, un système de fixation a été réalisé pour protéger nos chaises d'arbitres des nombreuses rafales de vent et ainsi en garantir la stabilité. La mise en place de protections autour des têtes d'arrosages



et divers supports pour y accrocher les traînes et balais de lignes a également été effectuée. Un projet plus gros est à l'étude pour installer un système (bâches ou autres) sur le bas des grillages des courts extérieurs pour réduire la perte

de terre battue lors d'épisodes venteux. Un autre projet emmené par Paul KLEINHANS a été mis en place avec comme but de fleurir notre terrasse pour rendre encore plus agréable cet endroit et y passer de beaux moments durant les beaux jours.

### **Réparation du court N°2**

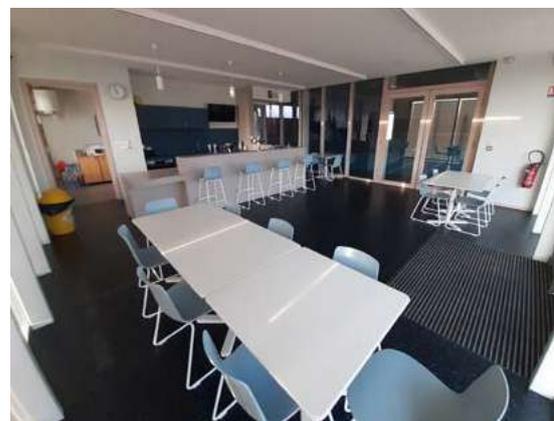
L'an dernier, quelques jours avant la livraison du complexe, une nacelle avait endommagé le grillage et une petite zone au sol de notre court N°2 lors de l'installation des éclairages extérieurs. Après de longs mois d'attente les réparations ont



pu avoir lieu en ce début d'année avec une ouverture aux membres de ce terrain à la début mai. Quel soulagement de récupérer enfin ce 3ème court pour proposer plus de créneaux à nos membres pour la période estivale.

### **Réception du mobilier intérieur club house**

Durant l'hiver le club s'est vu livrer le mobilier intérieur du club house afin de pouvoir retirer les anciennes tables en bois et donner une touche finale à notre point d'accueil. Un mobilier sobre, avec des tables couleur crème et des chaises en bleu clair pour venir embellir notre club house. Le club a choisi de ne pas installer l'ensemble du mobilier afin de laisser un espace aéré et d'implanter les manges debout + chaises hautes dans le couloir afin de pouvoir suivre des entraînements ou matchs depuis le couloir. Bien sûr, lors de repas avec plus de monde l'ensemble du mobilier sera mis en place pour multiplier nos places assises.



**La nouvelle saison va arriver très vite et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer une reprise de l'école de tennis à partir du 06 septembre 2021.**



**Pour toutes les infos de l'été et le lancement de la nouvelle saison, retrouvez**

**toute l'actualité du club :**  
Sur la page Facebook du club

**f Tennis Club Duppigheim**

ou visitez notre site internet :

**[www.tcduppigheim.clubeo.com](http://www.tcduppigheim.clubeo.com)**

## AMIS BOULISTES



Le club des « Amis Boulistes Duppigheim » traverse la crise de la COVID comme tout un chacun, mais le besoin de se retrouver à l'extérieur et de jouer à la pétanque fait des émules... En effet, les adhérents sont toujours plus nombreux et nous avons le plaisir d'accueillir toujours plus de femmes et de jeunes pour accompagner nos retraités. Les séances ont été assurées par tous les temps (même lorsqu'il a neigé !). Le créneau du mercredi soir prévu de longue date (17h00 à 22h00), qui n'a pas pu fonctionner suite au couvre-feu, va pouvoir démarrer dès la levée de ce dernier.

Cet entraînement a été créé pour les personnes encore actives qui ne peuvent pas se libérer les après-midis.

Les équipes seront remaniées toutes les 2 heures afin de compenser les départs des joueurs et d'intégrer les nouvelles arrivées. Une fois par mois, nous proposerons dans ce créneau, de faire une pause vers 19h00 et proposerons la possibilité de se restaurer, évidemment sous forme de restauration rapide (saucisses, pain...).

Le club envisage également d'organiser un tournoi inter-association au deuxième semestre 2021, ceci dans le but de créer des liens entre les associations de Duppigheim.

## Les amis Boulistes



Ce tournoi était déjà prévu en 2020, mais a malheureusement dû être annulé pour cause de restrictions sanitaires. Espérons que cette année la pandémie ne nous oblige pas à une annulation.

## FER À CHEVAL

Nous avons terminé l'année 2020 avec notre traditionnelle vente de sapins. Ce fut d'ailleurs notre seul événement de l'année suite aux mesures sanitaires mise en place à cause de la covid.

Pour débuter 2021 nous avons organisé le ramassage des sapins dans la commune. Le succès de l'opération nous a conforté dans notre démarche écologique puisque de plus en plus de sapins sont déposés soit dans la rue soit aux ateliers communaux.

Suite à de nombreuses demandes, nous avons pris la décision d'organiser une vente de rosbif à emporter le 7 mars 2021. Ce fut un franc succès.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenues dans cette démarche par leur commande et en particulier Monsieur Kiehl qui nous a offert les pommes de terre pour la salade.

Nous tenons également à remercier la municipalité de Duppigheim qui nous a mis à disposition la cuisine de la salle des fêtes lors de notre opération rosbif ainsi que la cour de l'école primaire afin que la reprise des cours de danse moderne et folklore enfants ait pu avoir lieu début avril en extérieur.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour la reprise des cours aux dates suivantes :

- le 07 septembre 2021 : danse folklorique adultes
- le 08 septembre 2021 : danse moderne enfants et adultes
- le 08 septembre 2021 : danse de salon
- le 11 septembre 2021 : danse folklorique enfants



L'ensemble du comité vous souhaite un bel été et espère vous retrouver rapidement au détour d'un événement.

Tél. 07 71 65 04 57

 Fer A Cheval Duppigheim



Le Cercle de Yoga de Duppigheim va cesser d'exister cet été, après la décision des assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

Créé en 2005 sous la forme d'une association et logé dans la salle Hanse Luis, le CYD a débuté avec, me semble-t-il, une quinzaine de membres. Puis le groupe s'est étoffé, les curieux ou les peu concernés par le yoga ont laissé la place à des personnes davantage intéressées par un travail en profondeur et nous nous sommes dirigés vers la salle « bibliothèque » en 2011, lieu tout neuf, parfait pour travailler debout, assis, couché en fonction des postures. Enfin, en 2014, nous avons eu la chance de pouvoir accéder au Dojo, les participants en nombre croissant ont été divisés en 2 groupes.

En 2014-2015, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, j'ai proposé une activité « initiation au yoga » pour sensibiliser les enfants à cette discipline.

Sans nous rendre compte des années qui passaient harmonieusement, dans l'approfondissement des techniques et la conscience d'une meilleure connaissance de soi, pour certains depuis les débuts, nous nous sommes retrouvés empêchés brutalement.

Les confinements à rallonge, et encore plus les « gestes barrière » qui nous contraignent depuis un an, ont montré combien les relations physiques et les contacts avec les corps sont nécessaires à notre bien-être. Et tout commence bien sûr par le contact avec notre propre corps. La fermeture des salles de yoga nous a privé de la possibilité de ressentir l'énergie collective et même une pratique virtuelle, derrière un écran, permet difficile-

## CERCLE DE YOGA

ment de raviver la connexion intime avec notre propre corps, ce retour au corps qui est si important dans la pratique du yoga.

Ce proverbe indien correspond bien à notre aspiration : « Fais du bien à ton corps pour que ton âme ait envie d'y rester ».

La conjonction de divers éléments a accéléré ma décision de cesser d'animer le CYD :

- le Covid donc avec la rupture à deux reprises du travail commun qui peut amener à long terme la démotivation et le choix d'autres activités,
- mon âge où maints problèmes de santé peuvent survenir ou s'aggraver ne permettant pas une continuité des cours proposés,
- le sentiment qu'il fallait permettre à ceux qui sont très attachés au groupe et à ma pédagogie dans une lignée précise, de se confronter à quelque chose de différent et d'évoluer dans leur pratique.

Je rappelle que le CYD est une association à but non lucratif et dès le début je me suis engagée à parrainer d'abord 2 jeunes tibétains réfugiés au Népal, puis 3, puis récemment encore une fillette de 5 ans afin que, par le biais de SolHimal, association Strasbourgeoise, ils puissent accéder à une scolarité convenant à leurs capacités.

Après décision en Assemblée générale, l'attribution intégrale du solde comptable, une importante contribution, est programmée jusqu'à la fin de leurs études respectives, le bureau de Katmandu étant

chargé de l'aspect administratif (montant et durée du financement). C'est une façon pour les yogis de Duppigheim et moi, de rendre un peu de ce que le yoga nous a apporté.

J'espère enfin qu'un professeur de yoga vaudra bien assurer la continuité de la pratique, la recherche est en cours.

Je tiens à remercier la mairie qui nous a hébergés dans les meilleures conditions possibles, mes élèves qui au cours des années ont toujours été patients, compréhensifs, intéressés, actifs, amicaux, en progrès constants. J'ai vécu une formidable expérience, je les remercie infiniment de ces moments gratifiants et je leur souhaite un bel avenir dans le yoga.

Pour la route :

« Vis pleinement chaque instant, libre de tout souci, de toute anxiété. Conscient de l'impermanence »

Thich Nhat Hanh

Colette Werlé

### **Le Yoga à Duppigheim** **Une page se tourne**

« Nous tenons à vous remercier de tout cœur, Madame WERLE, pour toutes ces années d'engagements sincères dans l'enseignement de la pratique du Yoga, au sein de votre association dans la commune.

Vous avez débuté les cours en 2005, dans la salle Hanse Luis avec une quinzaine d'élèves. Vous avez enseigné ensuite dans la salle de la bibliothèque, puis au dojo, en augmentant toujours le nombre de participants et réussissant ainsi à vous entourer de 44 yogis.

Vous avez contribué ainsi au dynamisme du village et nous vous en félicitons.

Vous avez su apporter à vos élèves de nombreux bienfaits par votre enseignement et leur transmettre votre sourire.

La covid a malheureusement freiné l'élan de beaucoup de pratiquants empêchés de s'entraîner durant une très longue période.

Nous vous souhaitons une bonne continuation ».

Monsieur Julien HAEGY et son équipe municipale.

# AMICALE SAPEURS POMPIERS

L'activité de l'Amicale est réduite à sa plus simple expression car aucune manifestation ne peut avoir lieu.

Une lueur subsiste pour le Messti prévu du samedi 24 juillet au mercredi 28 juillet 2021

Reste à voir les restrictions du protocole sanitaire et/ou d'autres mesures gouvernementales. Les forains sont prêts et attendent l'autorisation de la mairie.



Il est de même pour la St<sup>e</sup> Barbe dont la date est fixée au 4 décembre 2021.

## SECOURISME

Selon les dernières restrictions gouvernementales le cours de secourisme pour les enfants du CM2 de l'école primaire pourrait avoir lieu lors de la dernière semaine de cours.



## ANT-TRN

Les manifestations patriotiques sont réduites au minimum sur tout le territoire et le président national Alain COUPERIE est à l'écoute de toutes les questions pour aider les anciens militaires ou récompenser un membre méritant d'une association.

Marc LEOPOLD - 07 88 13 33 96

# CHORALE

## POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE...

Depuis quelques années déjà je me suis posé la question cruciale quant à la pérennité de nos chorales (Jeunes & Adultes).

Faisant partie intégrante de la vie paroissiale de notre commune, ces deux institutions dont les membres jadis étaient fidèlement engagés, ont malheureusement perdu beaucoup de choristes en raison de l'âge et les problèmes de santé pour la chorale Ste Cécile et souvent au manque d'intérêt à poursuivre pour la chorale « Les Loriots ».

Cependant, jamais les deux chefs de chœur n'ont baissé les bras englobant dans leur répertoire, outre les chants rythmés pour nos offices, beaucoup de chants profanes de composition contemporaine et moderne.

Toujours présente aux services religieux ainsi qu'aux cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, la chorale Ste Cécile anime en majeure partie les offices ainsi que les mariages et funérailles.

Les chefs de chœur, chacun de leur côté, ont sollicité, même individuellement, des jeunes et des adultes afin d'étoffer l'effectif et continuer à rendre possible, l'existence de nos deux formations.

Il en est de même du côté de l'organiste qui, depuis un certain temps, cherche une personne dominant le clavier, non pas pour se faire remplacer, mais pour assurer le futur.

Nous savons et connaissons certaines paroisses qui n'ont plus de choristes, ni d'organiste et osons par cet appel, solliciter un peu de votre temps pour rejoindre nos groupes de chanteurs en perte inquiétante d'effectif.

Quelle que soit aussi votre formation instrumentale, nous vous accueillerons dans la plus grande joie.

Serge & Christiane MARTIN

# LE CERCLE DE L'OISEAU



Que dire de notre activité associative de ces 6 derniers mois !! Un copié collé de la fin d'année 2020.

Notre activité fût presque nulle. Décidément la COVID aura très certainement laissé des traces dans notre monde associatif. Mais ne désespérons pas ! Même si la perspective du maintien de notre exposition de la fin de l'année n'est pas encore assurée, nous travaillons sur le sujet et nous espérons pouvoir vous accueillir les 23 et 24 octobre 2021 au Hall des Sports afin de vous permettre d'admirer de beaux oiseaux en tout genre. A l'occasion de notre manifestation vous pourrez également profiter pour admirer les stands des artistes présents et profiter de notre animation de jeux anciens. En attendant je vous souhaite de passer de belles vacances estivales.

A très bientôt.

Didier BERNHART

Président du Cercle de l'Oiseau»

# DUPPIGHEIM QUALITÉ VIE

Cette année, malgré la COVID qui nous empêche de nous réunir et d'organiser des sorties, nous comptons plus de 110 adhérents !

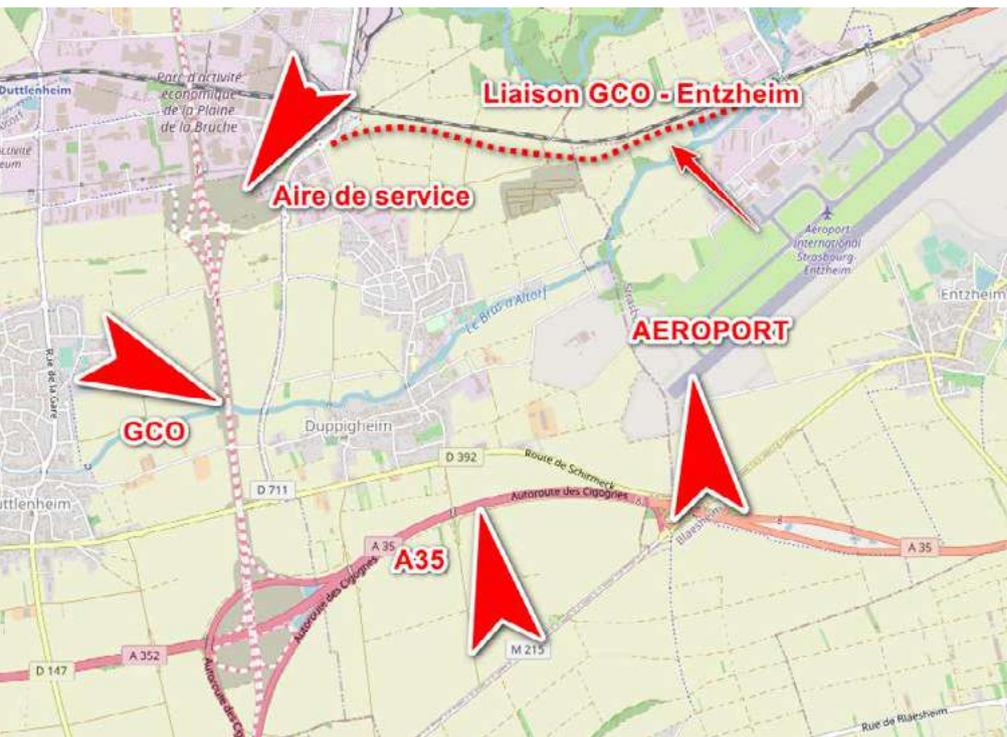
Il s'agit incontestablement d'un soutien qui nous encourage à poursuivre nos actions à destination du village ! Toute l'équipe de la DQV vous remercie de votre confiance renouvelée !

Ainsi nous continuons à agir pour le bien être des habitants sur différentes thématiques.

tant directement la biodiversité. Ils sont enfin source d'artificialisation des sols et de réduction des ressources (espaces agricoles et forestiers réduits).

Nous souhaiterions l'arrêt total des nouveaux projets et un audit pour évaluer l'impact environnemental sur notre village en prenant en compte toutes les réalisations et nuisances existantes.

Ces études sont essentielles pour évaluer l'impact global de la multi exposition sur la santé de nos habitants et sur la biodi-



Toujours mobilisé contre le GCO, l'aire de service et la liaison GCO - Entzheim

Nous restons plus que jamais actifs sur ces sujets ! Nous déplorons la stratégie de traiter séparément les projets pour minimiser les impacts atmosphériques et sonores ignorant ainsi les normes et directives imposées par l'union européenne. En outre, ces projets fragmentent les couloirs de circulation définis dans le Schéma Régional de Cohérence Territoriale (SRCE) en particulier le corridor écologique entre Bras d'Altorf et la rivière La Bruche impac-

versité.

Nous continuons donc notre action d'alerte des pouvoirs publics, de médiation mais également de travail avec les collectivités locales.

Ainsi, notre association organise une visioconférence chaque mois avec des élus de la commune et Maître ZIND, l'avocat qu'Alsace Nature avait mandaté pour faire les recours contre le GCO.

Par ailleurs, nous poursuivons notre partenariat constructif avec le collectif GCO NON MERCI pour alerter la presse et le pu-

blic sur les dangers encourus par l'aire de service et le GCO.

C'est dans ce cadre, que nous avons pris part à une action organisée par le collectif le 10 mars 2021 qui nous a permis de constater l'ampleur du désastre à Kolbsheim et l'avancée des travaux au niveau de l'aire de service.



Afin de faire connaître la situation de Duppigheim, nous avons participé à un reportage de France 3 consacré à l'aire de service durant lequel deux de nos adhérents ont été interviewés, Monique MEBS et Roger STAHN.

Désormais, en collaboration avec des élus de la commune de Duppigheim, notre équipe travaille pour aboutir :

- à l'abandon en l'état de la liaison GCO - Entzheim,

- à l'abandon de l'aire de service ou à son déplacement. A cet effet, nous assistons la mairie et maître ZIND pour monter le dossier juridique. Une instance a été introduite devant le tribunal administratif afin d'obtenir un jugement de fond. Ce recours a été introduit notamment en raison de l'absence d'étude d'impact mais également des risques pour la sécurité des enfants qui se rendent quotidiennement au collège en passant à pied ou en vélo à quelques centaines de mètres de là.





Vraisemblablement, au niveau de l'aire de service, sous l'effet de notre action, l'implantation de l'aire de stationnement des camions a été modifiée. Mais cela ne résout pas la problématique de la sécurité et du trafic induit par son implantation.

Enfin, nous nous réjouissons que le Président de l'ADQV figure parmi les élus de la majorité de DUTTLENHEIM.

Cette élection atteste d'une véritable prise de conscience par les habitants de nos villages des problématiques communes soulevées par le GCO. Notre message a donc été entendu par nos concitoyens et il reste désormais à le traduire en actes concrets.

### **La préservation de la qualité de l'air et une mobilisation contre le bruit**

Sensible aux questions relatives à la qualité de l'air, nous avons contacté plusieurs organismes capables de procéder à une campagne de mesure de la qualité de l'air avant et après la mise en fonction du GCO. Cette opération financée par la commune de Duppigheim, associée à d'autres, s'effectuera parallèlement à l'opération que nous menons depuis 2019 pour mesurer l'impact sonore du GCO.

Nous espérons progressivement cartographier les effets de ces projets afin de pouvoir sensibiliser les décideurs politiques à la nécessaire préservation de la qualité de vie des habitants.

### **Assistance à nos séniors pour la vaccination**

Un membre de notre bureau, Chantal BUCKLEY, s'est spontanément portée volontaire pour véhiculer les ainés qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID à Molsheim.



### **Notre participation à des opérations écologiques et environnementales**

Quelques membres ont participé à la plantation d'arbres et de haies le samedi 13 Mars 2021 dans le cadre de l'opération Duppi'Vert initiée par la commune ainsi qu'à l'opération de nettoyage des abords des routes et de l'étang intitulée « Duppi Putz » le samedi 27 Mars 2021.

### **Notre soutien aux salariés de KNORR**

Notre association est évidemment solidaire des salariés de KNORR dont la fermeture annoncée constitue un traumatisme pour le village et pour certains de nos adhérents qui y travaillent.

Nous avons manifesté à leurs côtés le 28 avril dernier dans les rues de Duppigheim. Les actions à venir

Nous devrions être en mesure de pouvoir organiser notre Assemblée Générale si la situation sanitaire s'améliore.

Nous avons également prévu une sortie le 25 juillet dans la forêt domaniale de Haslach près de STILL pour y présenter notamment la sylviculture extensive du chêne.

Nous vous tiendrons informés.

En attendant de vous revoir en bonne santé, toute l'équipe de la DQV vous remercie de votre confiance et nous restons mobilisés.

L'équipe de la DQV

[www.duppigheim-qualite-vie.fr](http://www.duppigheim-qualite-vie.fr)

[duppigheim.qualite.vie@gmail.com](mailto:duppigheim.qualite.vie@gmail.com)



## LA PAROISSE

Six jeunes de notre communauté de paroisses « Plaine de la Bruche » ont fait leur profession de foi le 11 avril 2021 en l'église St Louis de Duttlenheim.

Heureux de fêter leur profession de foi avec leurs familles, présentes en partie (les mesures gouvernementales limitaient les déplacements à 10km), elle marque une étape importante sur le chemin de la Confirmation, sacrement qu'ils recevront l'année prochaine. Merci à Mme Christine Kocenko et au père Augustin Yole pour l'accompagnement dans le parcours de préparation à la profession de foi, M. Kocenko pour les photos prises pendant l'office à ainsi qu'à l'abbé Helgy et M. François Hubscher, qui accompagnent le cheminement vers la confirmation.

### Les communians sont :

Nicolas DORFFER  
Lucas HERIN  
Bastien KOCHER  
Lois OSBILD  
Laurinda RODRIGUES  
Léa TAUBENNEST  
Manon TOMCZAK



Photo jean SCHMITZ



### Les Professions de foi sont : De gauche à droite

Jordan Bittmann (Duttlenheim),  
Yvan Sorrentino (Duttlenheim),  
père Augustin Yole,  
Eryne Auzou (Duppigheim),  
Laura Boch (Duppigheim),  
Christine Kocenko,  
Aline Kocher (Dachstein),  
Gaspard Wegher (Duttlenheim)



## UNE URGENCE CAPITALE

### Flash info :

**Les stocks des produits sanguins s'affaiblissent, le don du sang est autorisé avec l'attestation cocher « aides aux personnes vulnérables » après 19h partout en métropole au-delà de 10 kms de votre domicile.**

L'association des donneurs de sang reste un acteur majeur dans la communauté. Le flux des donneurs à nos dernières collectes reste stable, mais inquiète pour l'avenir, mobiliser, rassembler, rassurer, informer, c'est un des rôles essentiels de notre association.

## LE DON DU SANG

Vous êtes sur le point de faire un geste utile et solidaire qui permet de sauver de nombreuses vies, de vivre une expérience unique dans laquelle les donneurs et les receveurs sont en « cœur » d'une dynamique de partage. Mais vous vous posez encore des questions et ça vous empêche de passer le cap !

Comment se passe un don du sang ?

Où donner ? Quelles sont les conditions ? Combien de temps ça dure ? Quelle quantité de sang est prélevée ? Qui soigne-t-on avec votre sang ?

En France, vous devez répondre à quelques critères essentiels avant de pouvoir donner votre sang. Ces conditions sont fixées par un arrêté et appliquées par l'établissement français de sang (EFS) pour protéger les donneurs, mais aussi les malades qui reçoivent les produits sanguins.

## QUELS SONT LES PRINCIPAUX CRITERES ?

Votre santé est essentielle, il est important que vous vous sentiez en forme avant de donner du sang !

- Age : pour donner votre sang, vous devez être majeur, vous pouvez donner jusqu'à 70 ans

- Poids : Peser 50 kg minimum

- Identité : Vous munir d'une pièce d'identité

- Durée : 7 à 10 minutes par prélèvement

- Quantité de sang : 420/480 ml de sang en fonction de votre poids

- Fréquences des dons : 4 x maximum pour une femme, et 6 pour un homme.

- Délai entre deux dons : vous devez respecter un délai minimum de 8 semaines entre 2 dons

- Don entre 2 dons de sang : il est possible d'autres types de dons dans l'intervalle.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Parfois, il peut vous arriver de ne pouvoir donner votre sang total, à la suite de l'entretien préalable au don. Pas de panique, celui-ci fait aussi partie des donneurs !

Dans la grande majorité des cas, la contre-indication est temporaire. Il faudra laisser passer une période de quelques jours avant de pouvoir donner. Dans ce cas pensez à reprogrammer votre don un peu plus tard !

Le don du sang, comment ça se passe ?

L'EFS, gère le don du sang en France, (collectes), qualification biologique, préparation et distribution des produits sanguins, sa mission principale et de veiller à ce qu'il y ait toujours suffisamment de produits sanguins pour tous les malades et sur l'ensemble du territoire français. C'est ce qu'on appelle l'autosuffisance.

C'est donc à l'EFS de veiller à ce que la France produise le nombre de produits sanguins nécessaire pour soigner 1 million de personnes chaque année !

L'établissement n'agit pas seul il s'appuie

sur la générosité de tous les donneurs et l'aide d'associations pour remplir cette mission.

A votre arrivée sur votre lieu de collectes, le personnel de l'EFS vous accueille chaleureusement. Il est là pour vous accompagner et vous guider tout au long de votre don.

## L'accueil et inscription

L'équipe de l'EFS vous enregistre et vous remet un questionnaire pour préparer l'entretien préalable

L'entretien préalable

Avant chaque prélèvement, un médecin ou un personnel infirmier réalise un entretien confidentiel. Il parcourt le questionnaire médical, s'assure que vous pouvez bien donner votre sang sans risque pour vous et pour la santé du futur patient.

Le prélèvement

Votre sang est prélevé à l'aide de matériel stérile à usage unique.

## La pause

Après votre don, l'association se fera un plaisir de vous offrir une collation et de s'assurer de votre bonne récupération après prélèvement et de vous donner envie de revenir pour un nouveau don de sang ou de plaquettes.

## Qui soigne-t-on avec votre sang ?

Les personnes qui subissent des opérations chirurgicales et des traitements lourds.

Les enfants et adultes atteints de déficit immunitaire, de maladies génétiques.

## PRENEZ 1 HEURE POUR SAUVER 3 VIES

1 heure c'est le temps qu'il faut, pour un don de sang et 3 le nombre de vies sauvées grâce à votre don.



**THANKS  
FOR YOUR  
DONATION**  
WE APPRECIATE YOU

COVID-19

Eh oui ! Lorsque vous faites un don de sang total, le patient lui ne reçoit jamais la totalité de la poche prélevée lors du don, mais uniquement les composants qui lui sont nécessaires.

### Où donner votre sang ?

Bien entendu l'association met à disposition toute sa logistique pour vous accueillir dans les conditions optimales à vos collectes.

Vous l'aurez compris, DONNER SON SANG C'EST SUPER, ET DONNER REGULIEREMENT C'EST ENCORE MIEUX !

Alors n'hésitez plus et rejoignez nos fidèles donateurs à l'association locale.

Le Président Robert RAUCH et son comité se feront un plaisir de vous accueillir.

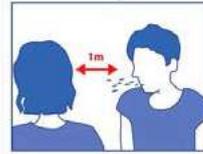
Dates de nos prochaines collectes chez nos amis d'Entzheim.

Les 23 août 2021 et 18 octobre 2021.

Une information préalable sera faite dans les colonnes du journal local (DNA) avant chaque collecte.

Dans l'intervalle le Comité et son Président vous adressent une belle saison estivale, tout en respectant les gestes barrières et surtout prenez soin de vous !

### LES 4 GESTES BARRIÈRES



**Garder une distance  
d'UN MÈTRE**



**Port du masque  
OBLIGATOIRE**



**Se laver les mains  
RÉGULIÈREMENT**



**NE PAS SE TOUCHER  
LE VISAGE**

**SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

## HISTOIRE ET PATRIMOINE

En 2022, le centenaire des Grands Prix de l'Automobile Club de France de 1922, avec épreuves de vitesse, de tourisme et de motocyclettes, sera l'occasion de festivités à Duppigheim et environs les 16 et 17 juillet. Notre village fut à l'époque le centre de cette manifestation internationale inscrite dans un riche programme de réjouissances intitulées « La Grande Semaine de Strasbourg » laissant place aux sports variés et à des animations nombreuses.

### Légende carte postale

Carte postale, dans l'angle haut à droite la frondaison d'un tilleul centenaire devant la chapelle, resté seul en place avec son compagnon. Tous les autres tilleuls jusqu'à Duttlenheim ont été abattus pour la circonstance, à la grande satisfaction des riverains agriculteurs dont les récoltes étaient réduites du fait de l'ombre sur les cultures par des arbres devenus énormes au fil des décennies.

De la promotion des performances de l'automobile de l'époque à l'utilisation plus sobre des véhicules contemporains, la fin du siècle écoulé nous invite à porter un regard lucide et avisé sur l'avenir de l'épopée de la mécanique et à promouvoir une inscription de l'événement dans un projet « vert » qui encourage la plantation d'arbres devenant nos protecteurs régénérant notre en-

vironnement et ré-enchantant notre cadre de vie. Nous invitons à vivre « l'automobile, une formidable avancée humaine..., et la nature, un formidable cadeau à l'humanité »

L'enthousiasme pour le projet « Une automobile, un arbre » mobilise une équipe depuis plus d'un an déjà. L'année qui s'annonce sera intense.



L'association Histoire et Patrimoine est heureuse de pouvoir organiser les Assemblées générales au courant de l'année 2021 dès que possible. Les membres continuent néanmoins leur travail dans l'ombre pour proposer à l'occasion une animation publique.

Merci de continuer de soutenir l'association. D'ores et déjà nous vous remercions de remettre à notre trésorier Jackie Weber (13, rue de la Rivière) la cotisation annuelle de 5 euros, pourquoi ne pas rattraper celle de l'an passé pour laquelle nous n'avons pas fait d'appel ?

Le comité « Histoire et Patrimoine » vous souhaite un bel été de santé, de liberté retrouvée et de bien-être...auprès de votre arbre préféré.

## L'ARBORICULTURE ET SES EFFETS DEVASTATEURS

La crise sanitaire a mis « sous cloche » les activités arboricoles du printemps dernier.

Monsieur Robert RAUCH, le Président reste cependant serein pour une reprise progressive des activités après un déconfinement attendu mais redouté par les pouvoirs publics.

Février a vraiment fait tout ce qu'il a pu. D'abord un authentique hiver alsacien ! De la neige, de la vraie gelée à  $-10^{\circ}$  « et plus ». L'hiver existe donc encore...

Mais à peine une semaine plus tard c'est le monde à l'envers, avec des records de chaleur. Nos arbres ont le tournis et nous aussi !

**FLASH – INFO - Le mot du Président :**



Les arboriculteurs redoutent le gel comme en 2017.

Je suis inquiet, on attend la Sainte Sophie pour ne plus avoir des gelées. Il ne sera pas possible de sauver toute la production fruitière, la priorité sera donc donnée aux poires, pêches et cerisiers. Le problème c'est aussi le changement climatique qui va accélérer les phénomènes thermiques.

Les températures printanières de février/mars laissent désormais place au froid.

Le gel a fait son apparition en Alsace.

Après le coup de chaleur de début mars, la végétation a démarré fort, et avait même quinze jours d'avance. Les bourgeons sont sortis, certains sont en fleurs. Températures glaciales « Plus on avance, plus le danger est Grand »

Les arbres en fleurs sont désormais menacés, les effets du gel peuvent être catastrophiques pour les récoltes revigorées par une hausse des températures, la nature doit désormais se protéger d'un froid inhabituel pour cette saison, avec des températures descendues sous les 0 degrés. Hervé BENTZ juge la situation critique

pour les abricots et les pêches. Pour les autres cultures fruitières, « tout dépend » de l'intensité de la floraison.

Robert RAUCH comme les autres arboriculteurs régionaux sont sur le « pont », croisent les doigts pour que le scénario de 2017, où les gelées tardives d'avril avaient fait de gros dégâts ne se reproduise pas.

En Alsace les arboriculteurs ont utilisé la méthode des bougies.

## Quel effet a cet épisode de chaleur sur les végétaux ?



On constate malheureusement que la végétation avait 15 jours d'avance. Cela se traduit sur les pommiers et les poiriers par un grossissement intense des bourgeons et avec des pluies ce phénomène s'est prolongé. On redoute le débourrement.

Pourquoi « malheureusement » ...

Parce qu'il gèle souvent jusqu'en avril, ce qui commence à inquiéter la profession.

On est sur le même scénario qu'en 2017 où le gel autour de la mi-avril avait occasionné beaucoup de dégâts, aussi que des petits fruits.

J'entends souvent les gens se réjouir des températures exceptionnelles en février. Nous arboriculteurs, nous ne voyons pas cela comme une chance. On espère  $10^{\circ}\text{C}$  de moins, plutôt que les  $18^{\circ}\text{C}$  enregistrés dans les vergers. Certes c'est agréable de travailler les bras nus, mais là, on était en pleine taille et ça n'a pas arrangé les choses.

De surcroît, la faune avait assez d'avance, cela a des conséquences on voyait déjà voler des insectes comme des hoplocampes, sorte des petits charançons qui pondaient dans les bourgeons et font des ravages sur nos plantes sentinelles comme le rosier. On voyait aussi déjà des pucerons arriver.

## Qu'en est-il du déficit de l'eau ?

Nous avons des réserves, dans les plantations de fruits. La question du déficit en eau ne se fera sentir que plus tard dans la saison. On a vraiment besoin de pluie. Les premiers mois d'avril/mai seront déterminants. Quand la fleur est passée au stade du petit fruit, c'est là où la crainte du gel est la plus importante parce que le fruit gorgé d'eau est plus sensible au gel que la fleur.

## Redoutez-vous le réchauffement climatique ?

Les arboriculteurs sont alarmistes, et constatent des saisons moins marquées avec des phénomènes d'épisodes chauds plus longs et de plus par à-coups.



Enfin retour dans nos vergers !

## Quel hiver !

Entre froid, ciel gris, couvre-feu et l'épée de Damoclès d'un confinement agité périodiquement au-dessus de nos têtes, jamais il ne nous aura paru aussi long et surtout, jamais la fréquentation du verger ne nous aura tant manqué.

Une chose est sûre, le retour des beaux jours et l'intensité de vie qui reprend dans nos vergers nous fera oublier les tracassés d'un environnement malmené.

Mieux, nous allons enfin retrouver un bonheur simple et gourmand qui nous émerveille tant : l'art de cultiver son verger.



Oui mes chers adeptes de la nature, c'est l'occasion de pratiquer une activité physique au grand air au contact de la nature qui permet de s'oxygéner de se détendre et de s'évader loin du stress quotidien. Et quel plaisir de produire ses propres légumes sains et savoureux.

### **Bref le potager c'est la SANTE !**



Le potager, le jardin secret contre le stress.

Les adeptes du sport l'ont compris, mais avaler les trottoirs au milieu des gaz d'échappement ou brasser de l'eau de javel à la piscine la plus proche, ce n'est pas votre « truc », alors que diriez-vous d'un petit coin de jardin ? Prendre soin des plantes que l'on a semées, récolter les fruits et les légumes de ses efforts, voilà de quoi vous réconcilier avec vous-même et vous ressourcer loin du téléphone et de l'agitation urbaine.



Enlever trois mauvaises herbes, arroser les salades à la fraîche ou tout simplement surveiller les tomates qui mûrissent deviennent vite des moments privilégiés. Aussi nécessaire à votre bien-être que 20 minutes de votre gym quotidienne ! Les hypers actifs et les grands nerveux y trouveront calme et sérénité. Alors, n'attendez plus : adoptez-la zen attitude, cultivez un potager !

Et n'oubliez pas : les bons gestes permettront de ménager vos efforts pour que le jardinage rime toujours avec plaisir.

### **Qui veut jardiner longtemps doit ménager ses efforts.**

Une règle d'or : éviter d'enrouler votre dos. Pour bêcher, biner, ou ratisser, veillez à maintenir votre dos le plus droit possible. Vous pouvez vous pencher, incliner votre buste mais sans courber la colonne vertébrale. C'est simple, mais ce n'est pas forcément naturel !

Pour soigner vos plates-bandes ou cueillir vos légumes, préférez la position à genoux, plutôt que de vous casser en deux. Pour soulever et transporter vos récoltes ou vos arrosoirs, prenez de bonnes habitudes !

Voilà quelques pistes pour démarrer d'un bon pied.



### **Edito Avril / Mai au potager.**

Après de longs mois d'attente, les jardiniers reprennent leurs activités. Il faut avant tout préparer le sol en vue des premières plantations et semis. Mais prudence, les températures encore basses le matin ne permettent pas la mise en terre de tous les légumes

Il faut attendre que la terre soit assez réchauffée pour démarrer vos semis, quelques astuces permettront néanmoins d'accélérer la date des semis.

Commencer tout d'abord par émietter finement la terre avant d'épandre une mince couche de terreau. Cette couche captera mieux l'énergie solaire. Vous pouvez aussi déposer sur la terre un

film de plastique noir sur les rangs à ensemencer. Là encore, il jouera le rôle de capteur thermique.

En fin l'utilisation du voile de forçage fera gagner quelques précieux degrés aux cultures.

Le mois de mai pour le jardinier est certainement celui de toutes les promesses. Avec la fin des risques de gelées et le réchauffement du sol, tous les légumes peuvent être semés ou plantés en plein air, en nous rappelant tout de même que mai est le mois de tous les Saints des cultures. Mais cette période marque également le début de l'activité des ravageurs qui ont passé tout l'hiver à l'abri dans le jardin. Soyez vigilant !

### **Comment donner le goût du jardinage à ses enfants.**

Le jardinage est sans conteste le meilleur lieu pour apprendre à ses enfants le respect de la nature et de l'environnement. On dit souvent que les enfants n'ont plus de contact avec la nature. C'est vrai !

Ils sont de moins en moins dehors, accaparés par leurs écrans, et n'allez pas croire que cela concerne que les petits citadins, les enfants vivants à la campagne sont également concernés, même si, bien sûr, ces derniers ont plus de chances de se retrouver au bord d'une forêt ou d'une rivière en sortant de chez eux.

Alors comment faire pour donner aux plus jeunes le goût du jardinage et les reconnecter ainsi avec la nature ?

### **Leçon de jardinage pour les élèves de la maternelle**

Les arboriculteurs l'ont bien compris. C'est de tradition désormais depuis quelques années. La section locale joue un rôle essentiel dans l'éveil culturel des enfants et dans le retour « aux sources » par leur participation active.

Mardi le 04 mai, le Président Robert RAUCH et son binôme Roland WOLF,



ont été chaleureusement accueillis par les enfants de l'école maternelle et leurs maîtresses Mesdames Isabelle CORDIER et Clara GRASSLER en leur remettant un plateau de re-plants de légumes, salades, tomates, fleurs et terreau pour un éveil culturel de nos petites têtes blondes.

Après une leçon pédagogique de Madame Isabelle CORDIER.

S'en est suivi, l'application pratique et ludique avec le « Maître de conférence » Robert RAUCH dans le jardin école de la maternelle.

Tout ce petit monde venu par petits groupes (contraintes sanitaires obligent), ont été accompagnés par Estelle et Cécile.

Attentifs, aux explications données par l'animateur aux différentes phases et travaux préliminaires avant plantation et amender le sol par un terreau horticole pour donner des « vitamines » aux jeunes plants pour leur croissance, les enfants étaient avides de connaissances.

Émerveillés par cette leçon de choses, des questions et réponses fusent. A la question posée par Monsieur Robert RAUCH où poussent les salades, un doigt spontanément se lève, et là une petite tête blonde répond chez « LECLERC ». Petit sourire de l'animateur, qui a mis tout son savoir-faire et patience à la disposition de tout ce petit monde.

**Oui, il n'est jamais trop tôt pour apprendre à planter.**

Les enfants ont pu planter salades, fleurs, plantes aromatiques...

Ils étaient très attentifs au moment de creuser le trou à la bonne profondeur, d'habiller les racines en les taillant et en préservant les radicelles, de mélanger un peu de terreau à la terre avant de recouvrir le tout en tassant bien pour que le contact entre les racines et le sol soit idéal.

**Deux classes se sont relayées.**

Bien penser à faire une petite vasque de terre pour que l'arrosage aille bien aux racines et pas ailleurs...

Pour les enfants, se fut aussi l'occasion de découvrir les hôtes du sol, petits insectes



et ver de terre, et d'apprendre leur utilité et à les préserver. Deux classes se sont relayées pour une matinée d'apprentissages essentiels quelque peu balayée par un vent du nord mais heureux d'avoir pu participer à un retour aux sources.

Je vous donne lecture du ressenti des élèves à cette matinée pédagogique et culturelle, texte dicté par les petits et moyens de l'école maternelle.

*« Mardi 04 mai, Roland et Robert sont venus dans notre classe nous offrir des plantes pour les mettre dans le jardin de l'école. Dans une corbeille, il y avait de jolies fleurs rouges, des bégonias et aussi des fleurs violettes, des surfinias. On a aussi compté trois plants de tomates-cerises avec des petites fleurs jaunes et six plants de salade. Robert portait un gros sac de terreau sur son épaule pour faire les plantations.*

*Dans le jardin, on a creusé des trous avec des petites pelles. Ensuite on a mis une salade ou une fleur dans chaque trou. Après il fallait bien étaler la terre autour de la plante et bien tasser.*

*A la fin on a arrosé chaque plante avec les petits arrosoirs sans oublier nos jolis fraisiers en fleurs. Bientôt nous pourrons déguster nos bonnes tomates-cerises et de la salade en vinaigrette de notre jardin !*

*Merci beaucoup Robert et Roland, on a beaucoup aimé faire les plantations et surtout arroser ! »*

La morale de cette matinée tient en quelques lignes !

« Le contact des enfants avec la nature est spontané et intuitif. Naturellement portés à aller à la découverte des petites bêtes, des plantes, de l'eau et de la terre, les enfants éprouvent un grand plaisir à jardiner.

Les enfants s'émerveillent devant les possibilités qu'offre la nature et surveilleront de près l'évolution de leurs plantations.

Les parents y trouveront un excellent outil pour apprendre à leurs enfants le cycle de vie d'une plante, les soins qu'ils doivent leur apporter et surtout l'art de la patience. »

Dès leur plus jeune âge, ils peuvent les initier aux joies du jardinage, que ce soit en leur attribuant un coin de potager dans le jardin, ou une jardinière sur le balcon. Le jardinage peut devenir un grand plaisir pour toute la famille.



La transition est toute trouvée...

### **Vente plants et re-plants**

La section arboricole de Duppigheim a organisé sa vente annuelle en cette journée de fête du travail, qui fut couronnée d'un franc succès à nouveau.

Avec comme lieu de préparation et de réception des commandes, les ateliers municipaux de Duppigheim gracieusement mis à la disposition par la municipalité, qui au fil des années deviennent et/ou deviendront exigus tant le phénomène prend de l'ampleur, pointe Didier MULLER ou encore Vincent NUSS, car le rayonnage des quelques 180 commandes enregistrées très tôt comme le rappelle le Président Robert RAUCH, pas peu fier de la réussite de cette 11ème édition. C'est le résultat d'un travail collégial de tous les bénévoles de la section arboricole locale qui y travaillent activement depuis novembre à la logistique cette manifestation.



Dès 8h en ce 1er mai avec la maîtrise des flux de voitures dans le respect des mesures de prévention sanitaire et de gestes barrières, chacun a pu récupérer ses commandes, comme Christelle qui ne cache pas sa fierté de faire son potager : « ça me plaît bien de planter mes tomates... ».

de livraison pour les personnes à mobilité réduite. A l'évidence cet événement se veut aussi créateur de lien social basé sur l'échange et le partage en lien avec l'environnement conclut encore le Président Robert RAUCH satisfait du bon déroulement de la journée.



On est venu nombreux pour s'approprier conseils, plants de tomates, d'herbes aromatiques, de fleurs couvre sol etc., le tout soigneusement étiqueté a fait le bonheur de plus d'un jardinier.

Rendez-vous et d'ores et déjà donné au printemps prochain.

A vos marques prêts plantez !

Le Président Robert RAUCH tient également à remercier tout particulièrement nos amis de Duttlenheim qui ont participé sans relâche à la préparation de plus de 7000 plants et de 1200 tomates vendus.

Toute l'équipe a œuvré la veille fort tard pour préparer les commandes et ce malgré les aléas de livraison pour être au « top » au lever du rideau le 1er mai.

Ce sont plus de 7000 plants, 1000 légumes, 1200 tomates et plus de 400 géraniums.. et ce sont beaucoup de nouveaux jeunes que l'on voit venir résume Nicolas STRAUB, l'un des personnages clés qui assure le relais avec le fournisseur de l'entreprise GAESSLER de Benfeld.

Les bénévoles de l'association étaient à pied d'œuvre pour cette journée qui pour tout un chacun, après un confinement, avait les senteurs d'évasion de sortie au plein air et le rapprochement à la nature. Nous avons aussi mis en place un service

Le comité arboricole et son Président vous souhaitent une belle saison fruitière et maraîchère et surtout prenez soin de vous !

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



**Ilan GUILLEMANT**  
né le 11/02/2021  
de Justine HESS et Dylan GUILLEMANT

**Nolan BEYER**  
né le 09/05/2021  
de Christelle et Anthony BEYER



## GRANDS ANNIVERSAIRES

**Michel ZITVOGEL**  
né le 23/01/1941 – 80 ans

**Pierre ZAMPARUTTI**  
né le 25/01/1931 – 90 ans

**Charles SCHMITT**  
né le 25/02/1941 – 80 ans

**Joseph HECKMANN**  
né le 20/03/1941 – 80 ans

**Victor FISCHER**  
né le 23/03/1931 – 90 ans

**Marie Lina HANSS**  
née **WEBER** le 02/04/1936 – 85 ans

**Eugène WEBER**  
né le 20/04/1931 – 90 ans

**André SCHOTT**  
né le 22/04/1936 – 85 ans

**Robert KNAEBEL**  
né le 29/04/1941 – 80 ans

**Liliane MEBS**  
née **WALTER** le 21/05/1931 – 90 ans

**Jacqueline MULLER**  
née **RAEDEL** le 23/05/1936 – 85 ans

**Raymond MARX** né le 23/05/1941 – 80 ans

**Lydie TOUSSAINT**  
née **SCHNEIDER** née le 06/06/1931 – 90 ans

**Michel KAISER** né le 21/06/1941 – 80 ans

**Pierre OBSER** né le 25/06/1941 – 80 ans

**Jean BIEBER** né le 07/07/1941 – 80 ans

**Marlène HEITZ**  
née **OTT** le 14/07/1936 – 85 ans



## DÉCÈS

**Edouard KIEHL**  
décédé le 02/01/2021

**Roger BUREL**  
décédé le 08/03/2021

**Joseph KIEHL**  
décédé le 09/03/2021

**Régine HAUSWALD**  
née **HERBSTER**  
décédée le 02/04/2021

**Marie-Anne FUNFSCHILLING**  
née **WITTMANN**  
décédée le 08/04/2021